

Créteil

VIVRE SA VILLE







Créteil

est une ville jeune et dynamique, qui a su se forger une identité originale en Île-de-France. Bien qu'elle ait connu un essor considérable ces cinquante dernières années, ce développement s'est fait au service des habitants, avec le souci de préserver l'environnement et la qualité de vie, d'offrir le maximum de services sans perdre de vue la dimension humaine, la convivialité et la chaleur qui font le plaisir de vivre ensemble.

Ainsi, à sa vitalité économique répond un dynamisme associatif, culturel et sportif qui rayonne largement au-delà des frontières communales.

Ce guide vous permettra de découvrir l'ensemble des services, des activités, des animations qui vous sont proposés. J'espère que vous y trouverez, quel que soit votre âge et le quartier dans lequel vous vivez, une réponse à vos attentes et des idées pour profiter pleinement de votre ville et vous y épanouir.

Laurent Cathala

DÉPUTÉ-MAIRE



Sommaire



Conseil municipal

Histoire urbaine

- 12 Évolution de Créteil
- 15 Habitat et logement :
adresses utiles

Démocratie locale

- 18 Accueil à l'Hôtel de Ville
- 18 Magazine municipal/
site Internet
- 18 Comités de quartier
- 19 Mission Ville
- 19 Maison des associations
- 19 Conseils : enfants, jeunes
et adolescents

Jeunesse Sports Culture

- 22 **JEUNESSE**
- 22 Activités socioculturelles
et sportives
- 23 Information, orientation,
insertion
- 24 **SPORTS**
- 24 Équipements sportifs

26 CULTURE

- 26 Maison des arts et de la culture André-Malraux
- 26 Conservatoire Marcel-Dadi
- 27 Médiathèques
- 28 Ateliers et galerie d'art
- 28 Jumelage
- 28 Organisation municipale de tourisme
- 28 Cinémas
- 29 Équipements socioculturels

Solidarité Seniors Santé

32 ACTIONS SOCIALES

- 32 CCAS
- 33 Insertion sociale
- 33 Espace droit-famille
- 33 Handicapés

34 SENIORS

- 34 Aides légales et municipales
- 35 Activités socioculturelles et de loisirs
- 35 Résidences

36 SANTÉ

- 36 Hôpitaux
- 37 Urgences
- 37 Réseau ville-hôpital
- 37 Dispensaires

Enseignement

40 PETITE ENFANCE

- 40 Crèches
- 41 Assistantes maternelles
- 43 Accueil occasionnel
- 43 CPMI
- 43 Structures spécialisées

44 ÉCOLES

- 44 Maternelles et élémentaires publiques
- 47 Maternelles et élémentaires privées

48 COLLÈGES / LYCÉES

- 48 Collèges et lycées publics
- 49 Collèges et lycées privés
- 49 Enseignement spécialisé
- 49 Informations utiles

50 UNIVERSITÉ

- 50 Université Paris Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)
- 51 Informations utiles

Économie Environnement

54 ÉCONOMIE

- 55 Commerce traditionnel
- 55 Créteil économie pratique
- 55 Marchés
- 55 Centres commerciaux

56 ENVIRONNEMENT

- 56 Collecte sélective
- 56 Circulations douces
- 57 Déchèterie

Pratique

60 SERVICES MUNICIPAUX

- 60 Mairie
- 61 Relais-mairie

62 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PLAINE CENTRALE

- 62 Le conseil communautaire

64 ADRESSES UTILES

Conseil municipal





8 /// Les élus et leurs délégations



Laurent Cathala
DÉPUTÉ-MAIRE



LISTE « LA PASSION DE LA VILLE - CRÉTEIL, UNE PASSION PARTAGÉE »

MAIRES ADJOINTS

Alain Dukan Entretien du cadre de vie, travaux, équipements, espaces publics et de proximité, rénovation urbaine.

Brigitte Jeanvoine Education, égalité des chances.

Josette Sol Habitat, logement, droits des femmes.

Eric Toledano Commerce, économie.

Sylvie Simon-Deck Urbanisme, suivi des grands projets, Grand Paris.

Jean-Pierre Heno Sports.

Marie-France Bellois Petite enfance, famille, droit des enfants.

Joël Pessaque Finances, prospective.

Pascale Torgemen Organismes de gestion paritaire du personnel communal.

Rachid Hallal Prévention de la délinquance et sécurité.

Claudine Blouet Retraités, liens intergénérationnels.

Olivier Place Démocratie locale et communication.

Dominique Nicolas Culture.

Thomas Lardeau Solidarités, action sociale.

MAIRES ADJOINTS DE SECTEUR

Françoise Andreau Activités périscolaires et centres de loisirs.
 Soraya Cardinal Action en faveur des personnes handicapées.
 Stéphane Caristan Jeunesse.
 Danielle Defortescu Coopération décentralisée et solidarités internationales.

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Béatrice Barbusse Sports, déléguée auprès de Jean-Pierre Heno.
 Séverine Perreau Commande publique auprès de Joël Pessaque.
 Moncef Maiz Commerce et économie, délégué auprès d'Eric Toledano.
 Frédérique Hachmi Politique de la ville, rénovation urbaine et transition énergétique, déléguée auprès de Laurent Cathala.
 Michel Wannin Entretien du domaine public, délégué auprès d'Alain Dukan.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

| | | | |
|-----------------------------|------------------------|---------------------|----------------|
| Serge Roche | Marie-Christine Salvia | Bruno Helin | Luc Mboumba |
| Jean-François Dufeu | Michel Sasportas | Delphine Melkonian | Hedi Condroyer |
| Martine Garrigou-Gaucherand | Oumou Diasse | Abraham Johnson | Emile Josselin |
| Danièle Cornet | Axel Urgin | Laila Sebbard-Bedra | |
| Patrice Deprez | Hala Babikir | Mehedi Henry | |

LISTE « AGIR POUR VOUS »

| | | |
|-------------------|---------------------|------------------|
| Thierry Hebbrecht | Patricia Attia | Sylvain Thezard |
| Dominique Lacroze | Ange Cadot-Sevestre | Catherine Doumid |
| Alain Ghozland | Bruno Kerisit | |

LISTE « CRÉTEIL BLEU MARINE »

| | | |
|-------------------|-----------------|--------------|
| Marie-Agnès Houck | Raphaël Quinart | Gaétan Marzo |
|-------------------|-----------------|--------------|

Histoire urbaine



12 /// **Évolution
de Créteil**

15 /// **Habitat
et logement :
adresses utiles**



Une urbanisation à dimension humaine

DE PETIT BOURG DE LA RÉGION PARISIENNE, CRÉTEIL EST DEVENUE, AU FIL DU TEMPS, UNE VILLE DOTÉE D'UNE VÉRITABLE IDENTITÉ. ELLE A FONDÉ SON DÉVELOPPEMENT SUR UNE URBANISATION COHÉRENTE ET ÉQUILIBRÉE, À DIMENSION HUMAINE. LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS, LA VOLONTÉ D'UNE MIXITÉ DE L'HABITAT, LA PRÉSENCE D'UN GRAND NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES DE PROXIMITÉ SONT AUTANT D'ÉLÉMENTS QUI FONT DE CRÉTEIL UN ENDROIT OÙ IL FAIT BON VIVRE. EN OUTRE, ELLE A SU CONJUGUER QUALITÉ DE VIE ET NÉCESSITÉS DE LA VIE MODERNE EN FACILITANT, NOTAMMENT, LES LIAISONS ENTRE LES QUARTIERS, GRÂCE À UNE OFFRE IMPORTANTE DE TRANSPORTS EN COMMUN, ET EN AMÉLIORANT L'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.



Quartier du Palais

FORMATION ET ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE URBAINE

Ancienne cité maraîchère, la ville de Créteil a connu les principales formes urbaines développées à l'ère contemporaine: lotissements, grands ensembles de l'époque des Zup (zones à urbaniser en priorité), ensemble urbain de type «ville nouvelle», urbanisme d'îlots des années 1980 et 1990, ont créé un nouveau paysage et forgé, malgré leurs disparités, l'image d'une ville puissante et moderne. La lecture de l'organisation urbaine montre bien les différentes étapes du développement de la commune, caractérisées chacune par une architecture spécifique, depuis le Centre Ancien, le quartier du Mont-Mesly, la construction du «Nouveau Créteil» et les nouveaux quartiers des bords du lac.

LE CENTRE ANCIEN

Créteil, dont la population approche aujourd'hui 91000 habitants, était, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un petit bourg semi-rural de 6000 âmes. Le tissu urbain dominant se caractérisera,

jusqu'en 1960, par un habitat pavillonnaire avec des toitures à doubles pentes, ainsi que par des petits immeubles de logements collectifs.

LE MONT-MESLY

Pour répondre au besoin pressant de logements qui sévissait dans les années cinquante, la Compagnie immobilière de la région parisienne, sous l'impulsion de Pierre Mendès-France et François Bloch-Lainé, réalisera, en 1955, près de 6500 logements, construisant ainsi un des premiers «grands ensembles»: le Mont-Mesly. Le plan masse de ce vaste programme, dessiné par l'architecte Charles Gustave Stoskopf, Grand Prix de Rome, s'articule autour de deux axes majeurs, la rue René-Arcos et la rue Juliette-Savar. L'effet exprimé est une alternance de petits collectifs linéaires et de portes créées par des bâtiments plus élevés. L'axe Est-Ouest de la rue René-Arcos est une avenue ponctuée par deux centres commerciaux de quartier avant de déboucher sur un grand espace public, la place de l'Abbaye. Le quartier du Mont-Mesly bénéficie par ailleurs de nombreux espaces verts.

LE NOUVEAU CRÉTEIL

L'appellation «Nouveau Créteil» porte sur toute la partie du territoire communal située au Sud-Ouest de la voie express, par opposition au Centre Ancien. L'urbanisation de cette moitié de la commune va s'opérer en deux phases dans le sens Nord-Sud.

LA PREMIÈRE PHASE

Dirigée par l'architecte Pierre Dufau, la première phase des travaux repose sur un urbanisme inspiré par la séparation des fonctions. Ce mouvement, dominant dans les années 1960-1970 et fortement influencé par le schéma des villes nouvelles anglaises, a été qualifié de «zoning». C'est la juxtaposition de zones monofonctionnelles telles que :

- /// secteur à vocation tertiaire :
quartier de l'Échat;
- /// secteur à vocation industrielle
à l'Ouest de la RN 6;
- /// secteur à vocation résidentielle :
les quartiers du Montaigut
et de La Lévière;
- /// secteur à vocation administrative :
les quartiers de la Préfecture
et de l'Hôtel de Ville.

Ces secteurs sont desservis par de grandes voies, la RD6, la RD1, la voie express, la RD186 et l'avenue du Général-de-Gaulle. Cette période s'illustre aussi par le côté éclectique de l'architecture. En témoignent le bâtiment circulaire du Montaigut, la sinusoïde du Grand Pavois, ou encore les célèbres tours en «épis de maïs» ou le «Choux» du quartier du Palais.

LA SECONDE PHASE

Celle-ci a débuté dans les années 1980. La présence du lac de 35 hectares environ en marque profondément la structure et témoigne d'une vision urbaine et architecturale bien précise. En effet, l'organisation des immeubles, par rapport au lac, exprime déjà les préoccupations environnementales qui présideront à toutes les réalisations qui suivront.



Quartier du Mont-Mesly



Quartier du Port

LA VILLE RETROUVÉE

Cette vision renoue avec une conception plus traditionnelle de la ville qui se manifeste dans le dessin des rues, des places, avec des immeubles organisés en îlots, accueillant des commerces traditionnels en rez-de-chaussée et des logements aux étages. Le piéton retrouve ses droits, avec de larges trottoirs plantés et animés.

LE QUARTIER DE LA SOURCE

Cette recherche d'une qualité de vie citadine marquera aussi le quartier de La Source et celui des Sarrazins. C'est à François Pouillon, architecte et urbaniste, que l'on doit le scénario du quartier de La Source, né de l'idée originale qu'il convient de donner une source au lac et que celle-ci doit venir des hauteurs du Mont-Mesly. François Pouillon a également conçu l'ordonnement des immeubles édifiés le long du canal. L'architecture résolument contemporaine, empreinte d'une grande sérénité, fera du quartier de La Source un des plus appréciés.

LE QUARTIER DES SARRAZINS

Dans les années 1990, l'urbanisation de la ville se poursuit en adossant le nouveau quartier des Sarrazins sur un axe transversal aux coteaux. Prolongeant le quartier plus ancien du Mont-Mesly, il possède une architecture harmonieuse aux volumes bien équilibrés. Il est aussi doté d'un nombre important d'équipements publics : un grand parc s'étendant sur plusieurs hectares, un lycée, une école élémentaire, une école maternelle, une crèche, un gymnase et un collège. Sa conception a fait la part belle aux circulations douces, piétonnes et cyclables. L'aménagement de ce quartier s'est poursuivi dans sa partie Sud, de l'autre côté



Quartier de la Pointe du Lac

de la route de Pompadour et offre un ensemble résidentiel qui profite des derniers transports en commun.

DE NOMBREUX ÉQUIPEMENTS

Le développement de la ville est accompagné par de nombreux équipements de quartiers (Maison des jeunes et de la culture, centres sociaux, gymnases...) ou ayant un rayonnement plus important comme l'École nationale de musique, de danse et d'art dramatique Marcel-Dadi, construite en plein cœur de la cité, rue Déménitroux, à la croisée de l'ancien et du nouveau Créteil. Signature de l'unité de Créteil entre la ville ancienne et la ville contemporaine, le conservatoire exprime la volonté de la Ville d'offrir à ceux qui y vivent un établissement d'une grande qualité culturelle, ayant aussi pour vocation d'aider au développement social des quartiers qui l'entourent.

LA POINTE DU LAC

Aujourd'hui, Créteil achève son urbanisation. La construction du quartier de la Pointe du Lac est quasiment terminée. Il offre des logements diversifiés et des équipements : groupe scolaire, crèche, bâtiment universitaire d'enseignement du sport (STAPS)... Il bénéficie d'importants transports en

commun : prolongement de la ligne de métro n°8, site propre pour bus (ligne 393) de la gare de RER à Sucy, à la gare de RER D Créteil-Pompadour à hauteur du carrefour Pompadour.

RÉHABILITATION DU PATRIMOINE

Parallèlement, la Ville de Créteil, appuyée par la Communauté d'agglomération Plaine centrale dont elle fait partie avec les communes d'Alfortville et de Limeil-Brévannes, poursuit et soutient une politique de réhabilitation du patrimoine, de protection et de mise en valeur de l'environnement. Elle s'est engagée également dans un processus d'aide à l'amélioration de la vie quotidienne et à l'équilibre social dans les quartiers, dit « Grand Projet de Ville » (GPV) qui a évolué vers un nouveau processus dit « Projet de Renouvellement Urbain » (PRU). L'ensemble de ces préoccupations et actions constitue le fondement et l'expression du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Habitat et logement : adresses utiles

AMÉNAGER ET CONSTRUIRE À CRÉTEIL

HÔTEL DE VILLE

/// **DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'URBANISME, DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'HABITAT**
TÉL. : 01 49 80 36 46

/// **DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES TECHNIQUES**
TÉL. : 01 49 56 36 48

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PLAINE CENTRALE

/// **DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**
EUROPARC
14, RUE LE CORBUSIER
TÉL. : 01 41 94 30 69

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DE LA VILLE DE CRÉTEIL

/// **CRÉTEIL HABITAT (SEMIC)**
7, RUE DES ÉCOLES
TÉL. : 01 45 17 40 00
www.creteil-habitat.com

PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

/// AV. DU GAL-DE-GAULLE
TÉL. : 01 49 56 60 00

ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

/// CHÂTEAU DE VINCENNES
TOUR DU BOIS SDAP
AV. DE PARIS - 94300 VINCENNES
TÉL. : 01 43 65 25 34

SE LOGER

HÔTEL DE VILLE

Le service du Logement de l'Hôtel de Ville vous fournira tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin pour vous loger à Créteil.

/// **HÔTEL DE VILLE**
PLACE SALVADOR-ALLENDE
TÉL. : 01 49 80 92 94

LES PRINCIPAUX BAILLEURS SOCIAUX DE LA VILLE

/// **CRÉTEIL HABITAT
SEMIC/OPH DE CRÉTEIL**
7, RUE DES ÉCOLES
TÉL. : 01 45 17 40 00

/// **EFFIDIS**
20 PLACE DES VINS DE FRANCE
75012 PARIS
TÉL. : 01 40 75 33 06

/// **SAGI**
20, PLACE DES VINS-DE-FRANCE
75012 PARIS
TÉL. : 01 40 75 30 30

/// **3F**
2, PARVIS DE SAINT-MAUR
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
TÉL. : 01 55 97 51 00

/// **VALOPHIS HABITAT**
81, RUE DU PONT-DE-CRÉTEIL
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
TÉL. : 01 43 97 55 55



Démocratie locale



18 /// **Accueil à
l'Hôtel de Ville**

18 /// **Magazine
municipal/
site Internet**

18 /// **Comités
de quartier**



19 /// Mission Ville

19 /// Maison des associations

19 /// Conseils :
enfants, jeunes
et adolescents

Une démocratie participative

DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, LA MUNICIPALITÉ PROPOSE DANS UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE AMBITIEUSE, DE PERMETTRE À TOUS LES CRISTOLIENS D'INTERVENIR DANS L'ÉLABORATION DE DÉCISIONS QUI ENGAGENT LEUR AVENIR. LA MISE EN PLACE DE DIFFÉRENTES STRUCTURES, DE MOYENS DE COMMUNICATION OU DE CONCERTATION PERMET D'ENRICHIR L'ACTION COLLECTIVE PAR UN DÉBAT PERMANENT AVEC TOUS LES CITOYENS ET DE FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE DANS NOTRE VILLE.



ACCUEIL À L'HÔTEL DE VILLE

/// PLACE SALVADOR-ALLENDE

TÉL. : 01 49 80 92 94

Tout nouveau venu à Créteil rencontrera une écoute attentive au service d'accueil de l'Hôtel de Ville qui lui fournira toutes les indications utiles pour son installation.

POUR VOTER

Le changement de commune n'entraîne pas d'inscription automatique sur les listes électorales du nouveau lieu de résidence. La date limite des inscriptions est le 31 décembre de chaque année.

/// PLACE SALVADOR-ALLENDE

SERVICE ÉLECTIONS

TÉL. : 01 49 56 36 60

SITE INTERNET

Afin de faciliter vos démarches au quotidien, ce site vous fournira toutes les informations concernant la vie locale, les demandes administratives, les grandes manifestations, etc.

/// www.ville-creteil.fr

JOURNAL « VIVRE ENSEMBLE »

Le magazine mensuel des Cristoliens vous informe sur l'actualité sportive, culturelle et sociale de la ville. Loisirs, implication asso-



ciative, aménagement urbain... chacun peut y trouver l'information qui l'intéresse. Il est distribué gratuitement tous les mois dans les boîtes aux lettres.

/// 34, AV. DE LA FRANCE-LIBRE

TÉL. : 01 58 43 35 24

information@ville-creteil.fr

QUATRE RELAIS-MAIRIE

Les démarches administratives qui peuvent être effectuées dans les quatre relais-mairie sont nombreuses : établissement de tous les actes d'état civil, demande de carte d'identité et de passeport, dépôt des dossiers d'inscription scolaire et centre de loisirs, inscription en crèche, calcul du quotient familial, règlement des factures de garderie périscolaire et des prestations du troisième âge, etc.

LES COMITES DE QUARTIER

Au nombre de 20 et regroupés en 5 secteurs, les Comités de quartier sont des lieux de participation des citoyens à l'animation quotidienne de la ville, à sa gestion et à son évolution. Ils permettent aux habitants d'être acteurs de la vie des quartiers. Avec les comités de quartier, la ville affirme une volonté partagée pour :

- Renforcer le lien de confiance entre les élus et la population
- Associer la population à l'action publique locale
- Favoriser la pratique de la citoyenneté et instaurer de nouvelles formes d'échanges
- Établir des relations de proximité régulières dans les quartiers
- Établir un contact direct avec les élus dans une relation de dialogue avec l'habitant

Cette démocratie de participation joue un rôle essentiel dans l'animation de la vie du quartier, l'approfondissement de l'expertise citoyenne et la prise en compte des demandes des habitants.

/// TÉL. : 01 49 56 36 03
comites.quartier@ville-creteil.fr

MISSION VILLE

La Mission Ville de Créteil est chargée de l'animation de la politique de la ville. Elle gère et coordonne le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), le programme de réussite éducative (PRE) et l'atelier santé ville (ASV) qui sont les outils de la politique de la ville. À ce titre, elle a pour objectif de promouvoir et de coordonner les actions de tous les intervenants (institutions, associations, habitants...) afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés (chômage, délinquance, santé, lutte contre l'échec scolaire...) et de prévenir le risque d'exclusion sociale et urbaine.

/// 7, RUE DES ÉCOLES / BP 27
TÉL. : 01 45 17 40 88
contact@missionvilledecreteil.fr

MAISON DES ASSOCIATIONS

Créteil bénéficie d'un tissu associatif très dense : plus de cinq cents associations y sont implantées. La Ville met à leur disposition une structure commune, la Maison des Associations, lieu de regroupement et soutien logistique : domiciliation des sièges sociaux, boîtes aux lettres, salles de réunions. Pour tous les problèmes de gestion ou de statuts, elles peuvent également s'adresser à la cellule d'appui aux associations.

/// 1, RUE FRANÇOIS-MAURIAC
TÉL. : 01 58 43 37 01

/// MISSION D'APPUI AUX ASSOCIATIONS
12/14, RUE DU 8-MAI-1945
TÉL. : 01 58 43 38 05

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le Conseil Municipal d'Enfants existe à Créteil depuis 1989 et répond à la volonté de la Municipalité de permettre l'expression pleine et active de la démocratie locale et de la citoyenneté. Le Conseil Municipal d'Enfants est une assemblée qui réunit des enfants âgés de 9 et 10 ans. Les élections ont lieu tous les ans dans les écoles élémentaires de Créteil, sur la base d'un élu par classe de CM1. C'est un lieu de discussion, de réflexion, de proposition et d'action pour les jeunes cristoliens. Ainsi, le CME a pour vocation de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté par la connaissance des institutions mais aussi par la gestion autonome de projets relevant de l'intérêt général.

/// TÉL. : 01 58 43 10 80
conseil.enfants@ville-creteil.fr

CONSEIL DES ADOLESCENTS

Créé en 2004, cette instance de participation s'adresse à tous les élèves de 5^e des collèges publics et privés de la Ville. Des élections ont lieu chaque année afin d'élire les conseillers représentant leur collège au conseil. Elus pour un mandat de 2 ans, les conseillers se réunissent en commissions pour être force de proposition par rapport aux besoins exprimés par les autres jeunes et s'impliquer dans la vie locale en réalisant des projets d'intérêt généraux.

/// TÉL. : 01 58 43 10 80
conseil.adolescents@ville-creteil.fr

CONSEIL DE JEUNES

Mis en place depuis 1997, le conseil de jeunes est un dispositif destiné à favoriser la participation et l'expression des 14/20 ans de la ville. Fondé sur le principe du volontariat, le conseil regroupe des jeunes issus de tous les quartiers de la ville. Ainsi, les jeunes conseillers participent au développement de projets d'intérêt général en lien avec les préoccupations de leurs pairs.

/// TÉL. : 01 58 43 10 80
conseil.jeunes@ville-creteil.fr

LE PORTAIL CITOYEN, "F@IRE ENSEMBLE"

F@ire Ensemble est un portail numérique évolutif qui facilite les échanges entre la municipalité, les comités de quartier et les habitants. Grâce à F@ire Ensemble, vous pouvez échanger des services entre habitants, faire des propositions pour votre ville, participer aux grands projets, raconter votre ville et soumettre des questions aux comités de quartier.

ASSISES DE LA VILLE

Les Assises de la Ville sont des rendez-vous qu'organise régulièrement la municipalité (tous les deux ou trois ans) pour y débattre avec tous les Cristoliens de projets d'intérêt général concernant la vie de la commune. Se déroulant sur deux jours, elles sont un moment privilégié de dialogue et de convivialité. La synthèse des débats est prise en compte dans les choix d'orientation de la politique municipale.

Jeunesse /
Sports /
Culture





22 III Jeunesse

24 III Sports

26 III Culture

Un épanouissement dynamique

OFFRIR AUX JEUNES CRISTOLIENS LA POSSIBILITÉ DE VIVRE LEURS PASSIONS AU TRAVERS DES NOMBREUSES STRUCTURES ET SERVICES ADAPTÉS À CHACUN, EST LE DÉFI RELEVÉ TOUTS LES JOURS PAR LA VILLE QUI ORGANISE À LEUR INTENTION UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS, ET CELA TOUT AU LONG DE L'ANNÉE. CHACUN DOIT POUVOIR, À SON RYTHME, DÉCOUVRIR ET PRATIQUER PENDANT SES TEMPS DE LOISIRS ET DE VACANCES, LES ACTIVITÉS VARIÉES NÉCESSAIRES À SON ÉPANOUISSEMENT. C'EST À CE PRIX QUE L'ÉDUCATION JOUE PLEINEMENT SON RÔLE ET FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DE CHAQUE ENFANT DANS LA PERSPECTIVE D'UNE VIE COLLECTIVE RICHE, SOLIDAIRE ET OUVERTE SUR L'AVENIR. POUR ACCOMPAGNER TOUTS LES JEUNES AU FUR ET À MESURE DE LEUR CROISSANCE ET DE LEUR MATURITÉ, DE NOMBREUX ESPACES D'INFORMATION OU D'ORIENTATION DANS LES DOMAINES LES PLUS VARIÉS SONT ACCESSIBLES AU SEIN MÊME DE NOTRE VILLE.



ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES ET SPORTIVES

/// DIRECTION DE LA JEUNESSE

12/14, RUE DU 8-MAI-1945

TÉL. : 01 58 43 38 20

MJC / LISTE COMPLÈTE AU CHAPITRE

« CULTURE »

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Destinés aux enfants scolarisés en maternelle et élémentaire, ils proposent des activités d'éveil, socio-éducatives, culturelles et de plein air. Ouverts le mercredi après-midi et lors des congés scolaires. Participation des familles en fonction de leurs revenus.

Nouveaux horaires consécutifs aux nouveaux rythmes



LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Chaque jour, avant et après le temps scolaire, un accueil est assuré le matin de 7h30 à 8h35 pour les écoles maternelles et élémentaires, et le soir de 16h à 19h (voir avec le directeur de l'école).

Nouveaux horaires consécutifs aux nouveaux rythmes scolaires

LES ANIMATIONS À LA CARTE

Tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires, les jeunes Cristoliens de 8 à 20 ans, disposent d'une gamme très étendue d'activités, bénéficiant de très nombreux équipements de la ville: multimédia, découverte activités nautiques, danse, ateliers nature, activités socioculturelles et sorties culturelles.

Pour y accéder, des formules originales:

- /// le passeport Jeune, pour les 8/15 ans donne accès aux activités du pôle Jeunesse et aux stages socioculturels durant les vacances scolaires.
- /// le chéquier-découverte d'une valeur d'environ 200€ donne accès à des sorties (cinémas, accès aux piscines municipales et celle à vagues, ...).
- /// Le chéquier «sorties à la carte» donne accès à 3 sorties culturelles, sportives ou de loisirs organisées sur une journée durant les vacances scolaires d'été.
- /// Le pass 16-20 ans est une carte qui donne accès aux animations sportives dans les gymnases, aux stages socioculturels durant les vacances scolaires et offre des réductions pour un certain nombre de services.



Point info jeunesse



Par ailleurs des activités sportives et socio-culturelles sont proposées pour les jeunes de 8 à 17 ans hors et pendant les vacances scolaires dans le cadre des Animations Jeunesse.

Le Club de Loisirs pour Adolescents et Préadolescents (CLAP), situé au quartier du Port, est ouvert à tous les Cristoliens de 11 à 15 ans. Les jeunes peuvent s'y retrouver pour la pratique d'activités culturelles, de loisirs, et pour le montage de projets collectifs. Le CLAP est ouvert le mercredi de 14h à 19h, les lundi, mardi, Jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires de 9h à 12h et de 13h30 à 18h ou de 9h à 18h.

LE TEMPS DES VACANCES

Lors des vacances d'été, la Ville propose aux jeunes de 4 à 17 ans des séjours dont certains accueillent des enfants handicapés. Conçus avec des prestataires, dûment habilités, ils visent à répondre au plus grand nombre d'aspirations possibles : multisport

en montagne et mer, ferme pédagogique, équitation... En fonction des ressources familiales, la contribution de la Ville peut couvrir jusqu'à 75 % du coût.

/// DIRECTION DE LA JEUNESSE

TÉL. : 01 58 43 38 20

INFORMATION, ORIENTATION, INSERTION

LE BIJ

Le Bureau Information Jeunesse est ouvert à tous les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi), ainsi qu'aux parents, enseignants, travailleurs sociaux.

Fonctionnant en réseau et disposant d'une importante documentation, il délivre une information anonyme, gratuite, pratique, personnalisée et accessible à tous sans rendez-vous, sur les métiers, la formation professionnelle, l'enseignement, la santé, l'Europe, les vacances, les dispositifs jeunesse, ...

/// BIJ - CENTRE DASSIBAT

7, RUE FRANÇOIS-AURIAU
TÉL. : 01 48 98 58 10

LA MISSION LOCALE

Lieu d'accueil et d'orientation, elle s'adresse aux jeunes non scolarisés, de 16 à 25 ans. Elle assure auprès d'eux un suivi individualisé, les accompagnant dans leurs recherches d'emploi, de formation, de logement...

/// MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

7, ESPLANADE DES ABYMES
TÉL. : 01 43 99 28 00



/ Du sport pour tous

AVEC UNE IDENTITÉ SPORTIVE FORTE QUI RAYONNE BIEN AU-DELÀ DE L'ILE DE FRANCE, CRÉTEIL DISPOSE DE NOMBREUSES DISCIPLINES D'EXCELLENCE QUI S'APPUIENT SUR UN RÉSEAU IMPORTANT D'ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ. A TRAVERS UNE SOIXANTAINE DE DISCIPLINES OUVERTES À TOUS, CRÉTEIL AFFICHE SA PASSION POUR LE SPORT ET REVENDIQUE UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CONCERTÉ ET HARMONIEUSE DU SPORT POUR TOUS DANS LA VILLE. ELLE COMPTE AUJOURD'HUI PLUS DE 15 000 LICENCIÉS QUI PRATIQUENT QUOTIDIENNEMENT UNE ACTIVITÉ SPORTIVE, ET CE DÈS LE PLUS JEUNE GRÂCE À L'ÉCOLE MULTISPORTS DES P'TIS BÉLIERS QUI ACCUEILLE LES ENFANTS DE 3 À 10 ANS. FACTEUR D'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL, MAIS AUSSI DE COHÉSION SOCIALE, LE SPORT CONSTITUE UN ÉLÉMENT FÉDÉRATEUR AUQUEL LES CRISTOLIENS SONT ATTACHÉS.



La ville compte plus de 84 associations sportives qui participent au dynamisme du mouvement sportif de Créteil.

www.ville-creteil.fr

/// DIRECTION DES SPORTS

MAISON DES ASSOCIATIONS
1, RUE FRANÇOIS-MAURIAC
TÉL. : 01 58 43 37 00

/// OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

5, RUE D'ESTIENNE-D'ORVES
TÉL. : 01 49 81 07 33

/// US CRÉTEIL

5, RUE D'ESTIENNE-D'ORVES
TÉL. : 01 42 07 15 74

ÉQUIPEMENT PHARE

/// PALAIS DES SPORTS ROBERT-OUBRON

Gymnastique rythmique, handball et organisation d'événements sportifs et culturels
RUE PASTEUR-VALLERY-RADOT
TÉL. : 01 48 98 93 30

CENTRES SPORTIFS SPÉCIALISÉS

/// CENTRE MARIE-THÉRÈSE EYQUEM

Tennis, badminton, squash, tir sportif, musculation, sports de combat, sauna, gym d'entretien
6, RUE THOMAS-EDISON
TÉL. : 01 56 72 94 60

/// CENTRE DASSIBAT

Tennis de table, judo
7, AV. FRANÇOIS-MAURIAC
TÉL. : 01 42 07 21 75

CENTRES SPORTIFS POLYVALENTS

/// CENTRE CASALIS

Sports collectifs, sports de combat, haltérophilie, musculation
3, RUE DU DOCTEUR-PAUL-CASALIS
TÉL. : 01 42 07 27 87

/// CENTRE LA LÉVRIÈRE

Gym sportive, gym d'entretien, escrime, sports de combat
RUE FERDINAND-DE-LESSEPS
TÉL. : 01 42 07 65 34

GYMNASES

/// ALLEZARD

38, RUE JULIETTE-SAVAR
TÉL. : 01 41 94 50 31

/// BEUVIN

RUE HENRI-KOCH
TÉL. : 01 56 71 89 87

/// BUTTES

45, AV. SAINTE-MARIE
TÉL. : 01 42 07 76 68

/// GUIBLETS

86, BD KENNEDY
TÉL. : 01 49 80 19 29

/// GUYARD

12, RUE THOMAS-EDISON
TÉL. : 01 49 81 98 26

/// ISSAURAT

RUE PASTEUR-VALLERY-RADOT
TÉL. : 01 42 07 97 44



/// JEU-DE-PAUME

9, RUE DU JEU-DE-PAUME
TÉL. : 01 45 13 07 45

/// PASTEUR

RUE HENRI-MATISSE
TÉL. : 01 43 99 49 70

/// CENTRE NELSON PAILLOU

14/16, RUE DES SARRAZINS
TÉL. : 01 43 99 01 16

/// PLAISANCE

50, AV. DU MAL-DE-LATTRE-DE-TASSIGNY
TÉL. : 01 42 07 07 78

/// SAVIGNAT

ALLÉE DE LA CÔTE-D'OR
TÉL. : 01 45 13 05 56

/// SCHWEITZER

21, RUE DU JEU-DE-PAUME
TÉL. : 01 43 99 42 20

SALLES DE SPORT POLYVALENTES

/// MAISON DE QUARTIER DU PORT

17, MAIL SALZGITTER
TÉL. : 01 43 39 91 72

/// SALLE RENÉ-RENAUD

7, RUE DES ÉCOLES
TÉL. : 01 42 07 79 52

/// SALLE VICTOR-HUGO

14, RUE DES ÉCOLES
TÉL. : 01 45 17 03 65



STADES ET PLATEAUX D'ÉVOLUTION

/// PARC DES SPORTS

STADE DUVAUCHELLE
RUE DOMINIQUE-DUVAUCHELLE
TÉL. : 01 43 99 27 58

/// STADE DESMONT

50, AV. DU MAL-DE-LATTRE-DE-TASSIGNY
TÉL. : 01 42 07 07 78

& 18 plateaux d'évolution d'accès libre.

/// STADE DE L'ÎLE BRISE-PAIN

ALLÉE CENTRALE (BORDS DE MARNE)

PISCINES

/// COLOMBIER

15, RUE DE PARIS
TÉL. : 01 48 99 51 33

/// LA LÉVRIÈRE

Accessible aux personnes handicapées.
RUE FERDINAND-DE-LESSEPS
TÉL. : 01 42 07 70 77

/// SAINTE-CATHERINE

Ouverte uniquement aux scolaires
et aux associations sportives.
28, ALLÉE CENTRALE
TÉL. : 01 42 07 54 92

/// PISCINE À VAGUES

Voir Base de Loisirs

BASE DE LOISIRS

/// SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDE, D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE LA BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DE CRÉTEIL

Piscine à vagues plein air, toboggan
aquatique, pataugeoire, voile, planche
à voile, parcours sportif, de course
d'orientation, piste de vélocross.
9, RUE JEAN-GABIN
TÉL. : 01 48 98 44 56

BASE NAUTIQUE DES BORDS DE MARNE

/// Voile sportive et de loisirs, canoë-kayak
et pétanque
CHEMIN DU MORBRAS

TERRAINS DE TENNIS EXTÉRIEURS

/// MJC DU MONT-MESLY

100, RUE JULIETTE-SAVAR
TÉL. : 01 45 13 17 00

/// PARC DES SPORTS

CHEMIN DES BASSINS
TÉL. : 01 43 39 44 48

TERRAINS DE BOULES

/// LA HABETTE, LA PLUMERETTE
(QUARTIER DU MONT-MESLY), LAFERRIÈRE,
MONTAIGUT, CHÉRET (PLANÈTES),
MORBRAS (BORDS DE MARNE)

／ Tous les arts de la Ville

CRÉTEIL A CHOISI DE S'APPUYER SUR LES ACTEURS ASSOCIATIFS CULTURELS ET SOCIOCULTURELS DE SON TERRITOIRE. FORTE DE CE TISSU ASSOCIATIF DENSE ET DYNAMIQUE, ELLE S'ATTACHE À CE QUE CHAQUE CRISTOLIEN AIT ACCÈS AUX SERVICES CULTURELS ET TROUVE L'ESPACE POUR DÉVELOPPER SA CRÉATIVITÉ ET EXPRIMER SA CULTURE. LA PRÉSENCE D'ÉQUIPEMENTS PRESTIGIEUX ET DE RENOM AU SEIN DE LA COMMUNE : LA MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE ANDRÉ MALRAUX, LE CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL MAIS ÉGALEMENT UN CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL, UN RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE ENRICHIE DERNIÈREMENT DE LA TOUTE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE DE L'ABBAYE- NELSON MANDELA, AINSI QUE LES NOMBREUX CENTRES SOCIOCULTURELS OUVERTS AU SEIN DE CHAQUE QUARTIER, TOUS TÉMOIGNENT AUJOURD'HUI DE CETTE VOLONTÉ.

LA DIRECTION DE LA CULTURE A POUR MISSION DE COORDONNER ET DYNAMISER LES INITIATIVES DES ACTEURS LOCAUX, EN FAVORISANT LES PARTENARIATS ET L'ÉMERGENCE DE PROJETS ARTISTIQUES DE QUALITÉ. ELLE EST UN LIEU RESSOURCE POUR LES ACTEURS CULTURELS ET ENCOURAGE DE NOMBREUSES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE. LA DIRECTION EST ÉGALEMENT À L'INITIATIVE DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS, TELLES QUE JOUR DE FÊTE, LE FORUM DE LA CULTURE, LES JOURNÉES DU PATRIMOINE, QUI SE SONT MULTIPLIÉES ET RYTHMENT AUJOURD'HUI LA VIE CULTURELLE CRISTOLIENNE.



Maison des arts et de la culture

/// DIRECTION DE LA CULTURE

12/14, RUE DU 8-MAI-1945

TÉL. : 01 58 43 38 01

<http://www.ville-creteil.fr/>

UN SOUTIEN AUX PRATIQUES AMATEURS

La Direction de la culture a pour mission de coordonner et dynamiser les initiatives des acteurs locaux, en favorisant les partenariats et l'émergence de projets artistiques de qualité. Elle est un lieu ressource pour les acteurs culturels et encourage de nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation artistique et culturelle. La direction est également à l'initiative de nombreuses manifestations, telles que Jour de fête, le Forum de la culture, les Journées du Patrimoine, qui se sont multipliées

et rythment aujourd'hui la vie culturelle cristolienne.

MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE ANDRÉ-MALRAUX

Avec plus de 90 000 spectateurs par an, elle fonde sa politique artistique sur la diversité (théâtre, danse, opéra, variétés) et sur l'innovation artistique, grâce notamment au festival EXIT. S'appuyant sur sa politique d'action culturelle dynamique, elle propose tout au long de l'année spectacles Jeune public et animations aux publics scolaires du territoire et accueille régulièrement les associations culturelles.

/// PLACE SALVADOR-ALLENDE

TÉL. : 01 45 13 19 19

<http://www.macreteil.com>

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE CRÉTEIL ET DU VAL-DE-MARNE

Dirigé depuis 2009 par Mourad Merzouki ; le CCN a développé un projet ouvert à tous, contribuant au développement de la culture chorégraphique et de la pratique de la danse auprès du public cristolien. Il accueille chaque année au sein de son Studio plus de 20 compagnies en résidence qui présentent régulièrement leur travail aux cristoliens. Depuis deux ans, il a enrichi le paysage culturel cristolien d'un nouveau festival, Kalypso autour de la culture Hip-Hop.

/// MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE ANDRÉ-MALRAUX

PLACE SALVADOR-ALLENDE

TÉL. : 01 56 71 13 20

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL MARCEL-DADI

Le conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique accueille plus de 1100 élèves auxquels il dispense un enseignement varié favorisant l'accès de tous selon des modalités adaptées à chacun, à une pratique artistique de qualité. Afin de mettre en valeur et d'accompagner le développement des pratiques amateurs il propose tout au long de l'année rendez-vous, temps forts et concerts dans son auditorium à l'acoustique exceptionnelle.

/// 2/4, RUE MAURICE-DÉMÉNITROUX

TÉL. : 01 56 72 10 10

<http://www.agglo-plainecentrale94.fr/conservatoires-de-plaine-centrale>



Auditorium du conservatoire Marcel-Dadi

MÉDIATHÈQUES

Le réseau de lecture publique de la communauté d'agglomération Plaine centrale du Val-de-Marne offre gratuitement l'accès à de nombreux supports (livres, disques, Cédéroms, multimédias) en direction de tous publics. Il s'est doté en juin 2014 d'une nouvelle médiathèque, Nelson Mandela, située place de l'abbaye, au cœur du quartier du Mont-Mesly. Ce nouvel équipement offre aux usagers de nouveaux services innovants répartis sur plus de 5000 m² : automates de prêt, espaces de travail et ateliers numériques, espace presse et musique assistée par ordinateur... Il est complété, outre les trois bibliothèques de quartier, Croix des Mèches, Bibli-Bleuets et le relais Village, par un service de bibliobus renforcé qui sillonne la ville.

Le réseau propose de plus de multiples animations autour du livre avec les classes et centres de loisirs, notamment dans le cadre d'« Amstramgram » ou de « Médiathèques en fête ».



Chorégraphie de Mourad Merzouki

/// SITE DU RÉSEAU

<http://www.mediathèques-plainecentrale94.fr/>

/// MÉDIATHÈQUE DE L'ABBAYE-NELSON MANDELA

3, PLACE DE L'ABBAYE

TÉL. : 01 41 94 30 11

/// MÉDIATHÈQUE DE LA CROIX-DES-MÈCHES

CLUB DE CRÉTEIL - 2, RUE CHARPY

TÉL. : 01 42 07 62 82

/// MÉDIATHÈQUE DES BLEUETS

PLACE DES BOULEAUX

TÉL. : 01 48 99 60 87

/// MÉDIATHÈQUE RELAIS-VILLAGE

PASSAGE DE L'IMAGE-SAINT-MARTIN

/// BIBLIOBUS ET MÉDIABUS

SERVICE ITINÉRANT : AV. MITTERRAND,

BD KENNEDY, QUARTIERS DU PALAIS,

ÉCHAT ET MONTAIGU.

TÉL. : 06 85 53 83 74



GALERIE D'ART

La Galerie d'art de Créteil accueille des artistes contemporains au gré de ses quatre expositions par an. Elle propose des cycles de visites commentées pour les écoles, les centres de loisirs et les associations. Plus de 3 000 enfants sont ainsi sensibilisés chaque année à l'art contemporain.

/// GALERIE D'ART MUNICIPALE

10, AV. FRANÇOIS-MITERRAND

TÉL. : 01 49 56 13 10 ET 01 58 43 38 59

JUMELAGE

Le Comité de jumelage est une association cristolienne très active. Créteil compte sept villes sœurs : Kiryat-Yam (Israël), Salzgitter (Allemagne), Les Abymes (Guadeloupe), Falkirk (Écosse), Mataro (Espagne), Playa (Cuba) et Cotonou (Bénin ; jumelage-coopération). À l'origine essentiellement culturels, linguistiques en particulier, les échanges se sont étendus à de nombreux domaines – environnement, handicap, solidarité, prévention – et se pratiquent à tous

les niveaux : scolaires, associations, entreprises ou institutions.

Des actions de solidarité ont lieu en Arménie en partenariat avec l'hôpital Henri-Mondor.

/// COMITÉ DE JUMELAGE

3, ESPLANADE DES ABYMES

TÉL. : 01 49 80 55 64

ORGANISATION MUNICIPALE DE TOURISME

Tout au long de l'année, l'OMT propose des sorties culturelles et récréatives ainsi que des séjours et circuits à l'étranger.

/// OMT / MAISON DES ASSOCIATIONS

1, RUE FRANÇOIS-MAURIAC

TÉL. : 01 58 43 37 01

WWW.OMT-CRETEIL.FR/

CINÉMAS

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FEMMES

Créé en 1979, le festival accueille des réalisatrices du monde entier, avec près de 150 films qui défendent avec talent le regard des femmes dans le monde à travers leur cinéma. Au fil du temps il est devenu une rencontre internationale très prisée qui se déroule chaque année au printemps.

/// MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE ANDRÉ-MALRAUX

PLACE SALVADOR-ALLENDE

TÉL. : 01 49 80 38 98

filmsfemmes@wanadoo.fr

www.filmsdefemmes.com

CINÉMAS D'ART ET D'ESSAI

Deux cinémas associatifs récemment passés au numérique, les Cinémas du Palais et la Lucarne, proposent toute l'année des films de qualité en version originale ainsi que de nombreuses projections-débats tout public. Les Cinémas du Palais sont classés salle de recherche et font partie du réseau Europa Cinémas.

/// CINÉMAS DU PALAIS ARMAND-BADÉYAN

40, ALLÉE PARMENTIER

TÉL. : 08 92 68 91 23 OU 01 42 07 60 98

www.lepalais.com

/// LA LUCARNE

MJC DU MONT-MESLY

100, RUE JULIETTE-SAVAR

TÉL. RÉPONDEUR : 01 43 77 58 60

UGC CINÉ CITÉ CRÉTEIL

/// CENTRE COMMERCIAL RÉGIONAL

TÉL. : 08 92 70 00 00



Galerie d'art municipale



Chorégraphie de Blanca Li



Jour de fête

ÉQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS

Répartis dans les différents quartiers de la ville, les 10 équipements socioculturels associatifs de la ville maillent le territoire de leurs activités artistiques et culturelles, garantissant à chaque habitant une vie de quartier riche et animée. Evènements festifs et conviviaux, activités régulières, concerts ou spectacles, les cristoliens bénéficient de ce fait, de nombreux services culturels de proximité.

/// MJC CLUB DE CRÉTEIL

RUE CHARPY
TÉL. : 01 48 99 75 40
www.mjclub.com

/// ASSOCIATION MJC MONT-MESLY- MADELEINE REBERIOUX : MJC MONT-MESLY

100, RUE JULIETTE-SAVAR
TÉL. : 01 45 13 17 00
www.mjccreteil.com

/// MJC VILLAGE

57, RUE DU G^{AL}-LECLERC
TÉL. : 01 48 99 38 03
mjc.village@wanadoo.fr

/// MPT BLEUETS-BORDIÈRES

5, RUE ARMAND-GUILLAUMIN
TÉL. : 01 42 07 41 46
www.mpt-bb.fr

/// MJC/MPT HAYE-AUX-MOINES

4, ALLÉE GEORGES-BRAQUE
TÉL. : 01 48 99 10 78
www.creteilmjc.com

/// CENTRE SOCIOCULTUREL KENNEDY

36, BD KENNEDY
TÉL. : 01 43 77 52 99
centre.social.kennedy@wanadoo.fr

/// CENTRE SOCIAL PETITS-PRÉS-SABLIÈRES

12, RUE MAURICE-DÉMÉNITROUX
TÉL. : 01 42 07 01 38
cspps94@yahoo.fr

/// MAISON DE LA SOLIDARITÉ

1, RUE ALBERT-DOYEN
TÉL. : 01 43 77 62 73
www.mds.asso.fr

/// LUDOTHÈQUE DU PALAIS CRISTOL'LUDO

43 BIS, ALLÉE PARMENIER
TÉL. : 01 42 07 58 54
www.cristol-ludo.fr

/// UNION LOCALE DES CENTRES CULTURELS ET SOCIAUX

CENTRE SOCIOCULTUREL
MADELEINE REBERIOUX
27, AV. FRANÇOIS-MITERRAND
TÉL. : 01 41 94 18 15
<http://unionlocalecreteil.over-blog.net>



Solidarité / Seniors / Santé





32 /// **Actions
sociales
et solidarité**

34 /// **Seniors**

36 /// **Santé**

Une solidarité active

L'ACTION SOCIALE EST UN DES DOMAINES D'INTERVENTION PRIORITAIRE DE LA COMMUNE. LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE CRÉTEIL MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE AMBITIEUSE EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ EN AIDANT LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES À MIEUX VIVRE, À ACQUÉRIR OU PRÉSERVER LEUR AUTONOMIE. LA MISSION ESSENTIELLE DU CCAS EST D'ACCUEILLIR LES PERSONNES EN DÉTRESSE, DE PRÉVENIR, REPÉRER ET PROTÉGER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉS, DE LES ORIENTER ET DE LES AIDER À TROUVER DES RÉPONSES ADAPTÉES À LEURS PROBLÈMES. IL TRAVAILLE AU QUOTIDIEN AUX CÔTÉS DE PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS QUI AGISSENT DANS LE MÊME BUT.

/// DIRECTION DU CCAS
PLACE SALVADOR-ALLENDE
TÉL. : 01 49 80 92 94

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

SERVICE DES PRESTATIONS SOCIALES

Au service des prestations sociales, vous êtes accueilli et informé sur vos droits sociaux, les prestations auxquelles vous pouvez éventuellement prétendre. Diverses aides financières peuvent-être attribuées, sous conditions, pour les dépenses de première nécessité (alimentation, loyer, EDF) ou des dépenses ponctuelles (aide à la pratique d'une activité extrascolaire, frais de santé...).

Le service instruit des dossiers d'aide légale tels que : dossiers MDPH, aide médicale État. Le service s'attache à prévenir les coupures d'électricité et gaz, ainsi que les procédures d'expulsions locatives.

Lorsqu'un accompagnement social est nécessaire, les usagers sont orientés vers l'Espace Départemental des Solidarités ou un organisme spécialisé.

/// HÔTEL DE VILLE
PLACE SALVADOR-ALLENDE
TÉL. : 01 58 43 35 07
prestations.sociales@ville-creteil.fr



SERVICE INSERTION SOCIALE

Le service instruit les demandes de «RSA socle» pour les personnes sans ressources. Pour les personnes en activité, les demandes de RSA sont effectuées par la CAF uniquement. Le Service Insertion Sociale accompagne les bénéficiaires dans leurs démarches d'insertion sociale, et oriente vers le pôle emploi pour les démarches professionnelles. Il construit avec les bénéficiaires leur «contrat d'engagement réciproque», reflet de leurs parcours d'insertion.

/// 39, ALLÉE DE LA TOISON-D'OR
TÉL. : 01 58 43 38 60



ESPACE DROIT-FAMILLE

Ce lieu est ouvert à tous, famille, parents, jeunes et associations. Il délivre information et documentation sur toutes les questions liées au droit de la famille. L'accueil y est gratuit et confidentiel.

/// 1, RUE JACQUES-PRÉVERT
TÉL. : 01 48 98 05 78

ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS

Relevant du Département, il est ouvert tous les jours de 8h30 à 17h30. Rencontre avec une assistante sociale sur rendez-vous. Possibilité aussi de visites à domicile et de rendez-vous en dehors des horaires administratifs.

/// 8, RUE DU G^{AL}-LACHARRIÈRE
TÉL. : 01 45 13 81 60

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

La MDPH offre, dans chaque département, un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées, adultes comme enfants. Elle exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps.

/// 7, VOIE FÉLIX-ÉBOUÉ
TÉL. : 01 43 99 79 00

Un âge vraiment libre

LA VILLE DE CRÉTEIL A MIS EN PLACE DES DISPOSITIFS PERFORMANTS AFIN DE RÉPONDRE AU PLUS PRÈS DES ASPIRATIONS DE SES AÎNÉS. AINSI, AFIN DE FACILITER LEUR VIE AU QUOTIDIEN, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DISPENSE LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR BÉNÉFICIER D'UN SERVICE OU DE PRESTATIONS DOMICILE, EN TERMES DE RESTAURATION OU ENCORE D'ACCOMPAGNEMENT DANS LES DIVERSES DÉMARCHES. PAR AILLEURS, LES CLUBS 3^{ÈME} ÂGE OFFRENT UNE LARGE PALETTE D'ACTIVITÉS ET D'ANIMATION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE. PARCE QUE LE TEMPS DE LA RETRAITE EST L'OCCASION DE PRENDRE SOIN DE SOI TOUT EN RESTANT ACTIF ET QUE CHAQUE EXPÉRIENCE EST UN PRÉCIEUX ATOUT POUR LA COMMUNAUTÉ, LA VILLE DE CRÉTEIL EST PLUS QUE JAMAIS ATTENTIVE AU BIEN-ÊTRE DE SES AÎNÉS.



AIDES LÉGALES ET MUNICIPALES

Les demandes sont à déposer au Centre communal d'action sociale, service 3^{ème} Âge, qui instruit les dossiers d'aide légale. Ce service gère aussi les aides municipales complémentaires, notamment celles relatives à l'allocation mensuelle, qui assure un minimum de ressources aux personnes de plus de 65 ans, soit, à Créteil, 80% du Smic pour une personne seule et 150% pour un couple.

/// SERVICE 3^{ÈME} ÂGE

PLACE SALVADOR-ALLENDE

TÉL. : 01 49 80 92 94

troisieme.age@ville-creteil.fr



Il existe, sur la ville, tout un dispositif destiné à favoriser le maintien à domicile. Piloté par le CCAS, il offre une gamme élargie de services dont certains sont gratuits ou dont le coût est fonction des revenus.

La plupart de ces services sont aussi accessibles aux personnes handicapées.

LES AIDES À DOMICILE

Elles se rendent au domicile des personnes pour y effectuer des travaux ménagers, des courses, préparer les repas.

LES PETITS TRAVAUX

Un agent du CCAS réalise, à la demande, de menus travaux d'entretien, de réparation ou d'aménagement.

LA LIVRAISON DES REPAS

Les Cristoliens de plus de 65 ans et les personnes handicapées peuvent bénéficier de la livraison de repas à domicile.

LE CRISTOBUS

Ce bus d'une quarantaine de places transporte gratuitement les personnes âgées du lundi au vendredi. Il dessert les clubs 3^{ème} Âge, les marchés, centres commerciaux, administrations, hôpitaux et cimetières.

LA TÉLÉASSISTANCE

Le CCAS de Créteil s'est associé au Département du Val-de-Marne pour la mise en place, chez ceux qui le souhaitent, d'un système de téléalarme relié à un poste central fonctionnant 24 heures sur 24. Ce système permet une intervention rapide en cas de problèmes.

LE FONDS D'INTERVENTION POUR LA PERTE D'AUTONOMIE

Institué en 2009, ce fonds permet d'accorder aux Cristoliens bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie une aide complémentaire relative à leurs dépenses de protection contre l'incontinence.

/// SERVICE 3^{ÈME} ÂGE

PLACE SALVADOR-ALLENDE
TÉL. : 01 49 80 92 94

LES SOINS INFIRMIERS

Le Service des soins infirmiers à domicile assure, sur prescription médicale, l'intervention d'infirmiers libéraux ainsi que d'aides-soignants qui dispensent quotidiennement des soins spécifiques et d'hygiène corporelle.

/// 20 BIS, AV. DE CEINTURE

TÉL. : 01 48 98 91 68
soins.domicile@ville-creteil.fr

ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES ET DE LOISIRS

LES CLUBS 3^{ÈME} ÂGE

Du surf sur Internet à l'aquagym, en passant par des ateliers mémoire, cinq clubs, installés dans différents quartiers de la ville, proposent un large éventail d'activités sportives, culturelles, manuelles et de détente. Ils sont ouverts tous les après-midi, du lundi au vendredi.

Chaque année sont proposées des sorties et spectacles, dix séances de cinéma par an, des séjours de vacances en France et à l'étranger, le banquet ou le colis du nouvel an dont tous les Cristoliens de plus de

65 ans peuvent bénéficier. Sans oublier la « Semaine bleue » toujours riche de rencontres, réflexions et échanges privilégiés.

/// 2, RUE PIERRE-MARIVAUX

TÉL. : 01 48 99 97 15 (9H À 12H)
clubs.3age@ville-creteil.fr

L'UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

Associée par convention à l'École nationale vétérinaire d'Alfort, l'université Inter-Âges propose de nombreuses conférences, des cycles de formation et des activités culturelles dans un contexte de qualité, convivial et chaleureux.

/// 6, PLACE DE L'ABBAYE

TÉL. : 01 45 13 24 45
univ.interage@wanadoo.fr

RÉSIDENCES

Il existe à Créteil et sur les communes voisines plusieurs résidences et maisons de retraite pour personnes âgées.

LES LOGEMENTS-FOYERS GÉRÉS PAR LE CCAS

Ils proposent des studios ou des appartements.

/// FOYER-SOLEIL DES BORDIÈRES

2 BIS, RUE HENRI-KOCH
TÉL. : 01 48 98 91 68
Foyersoleil.bordieres@ville-creteil.fr

/// RÉSIDENCE MARIVAUX

2, RUE PIERRE-MARIVAUX
TÉL. : 01 48 99 41 70
rpa.marivaux@ville-creteil.fr



/// RÉSIDENCE DU HALAGE

55, QUAI DU HALAGE
TÉL. : 01 48 99 66 71
rpa.halage@ville-creteil.fr

/// RÉSIDENCE JOSEPH-FRANCESCHI

39, RUE DES ÉCOLES
TÉL. : 01 49 81 05 74
rpa.franceschi@ville-creteil.fr

LOGEMENT-FOYER ASSOCIATIF

/// RÉSIDENCE AREPA « LE CÈDRE BLEU »

11, RUE DU COMMANDANT JOYEN BOULARD
TÉL. : 01 43 77 21 18

UNE MAISON DE RETRAITE PRIVÉE

/// RÉSIDENCE CLAUDE-KELMAN

1, RUE MADAME-DE-SÉVIGNÉ
TÉL. : 01 56 71 85 60
residence.kelman@casip-cojasor.fr

LES MAISONS DE RETRAITES INTERCOMMUNALES

/// RÉSIDENCE DE L'ABBAYE

3, IMPASSE DE L'ABBAYE
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
TÉL. : 01 55 12 17 20

/// RÉSIDENCE DES BORDS-DE-MARNE

9, AV. DU MA^L-LECLERC
94380 BONNEUIL-SUR-MARNE
TÉL. : 01 45 13 91 20
residence.abbaye@wanadoo.fr

Un pôle hospitalier moderne et innovant

CRÉTEIL, PREMIÈRE VILLE DU VAL DE MARNE, ACCUEILLE UN PÔLE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE POINTE. AVEC SA FACULTÉ DE MÉDECINE, SES TROIS HÔPITAUX UNIVERSITAIRES, SON INSTITUT DE MÉDECINE MOLÉCULAIRE ET SON CENTRE D'INVESTIGATION CLINIQUE, CE PÔLE EST UN ACTEUR MAJEUR DANS LE DISPOSITIF PUBLIC DE SOINS, D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE, DE PRÉVENTION ET D'AIDE MÉDICALE URGENTE.

CES ÉQUIPEMENTS OFFRENT UN ACCÈS À DES SOINS DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ POUR TOUS AVEC NOTAMMENT LE SAMI, LIEU D'ACCUEIL PERMETTANT LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES MÉDICALES. UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE PERMANENCE Y REÇOIT, EN DEHORS DES HORAIRES DES CABINETS MÉDICAUX, LES PATIENTS QUI PEUVENT SE DÉPLACER. CRÉTEIL S'ENGAGE ÉGALEMENT POUR PROMOUVOIR LA COORDINATION, LA COHÉRENCE ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES SOINS GRÂCE À SON RÉSEAU VILLE/HÔPITAL PERFORMANT, OÙ COLLABORENT DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS (MÉDECINE HOSPITALIÈRE, MÉDECINE DE VILLE, ASSISTANTE SOCIALE, GÉNÉRALISTE, PHARMACIEN ETC.).



HÔPITAUX

/// CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE HENRI-MONDOR

51, AV. DU M^{AL}-DE-LATTRE-DE-TASSIGNY
TÉL. : 01 49 81 21 11
chu-mondor.aphp.fr

/// CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE CRÉTEIL

40, AV. DE VERDUN
TÉL. : 01 45 17 50 00
CENTRE DE DÉPISTAGE DU SIDA
TÉL. : 01 45 17 55 00

/// HÔPITAL ALBERT CHENEVIER

40, RUE DE MESLY
TÉL. : 01 49 81 31 31



URGENCES

/// SAMU 94

CHU HENRI-MONDOR

TÉL. : 15 OU 01 45 17 95 00

/// SAMI CRÉTEIL/BONNEUIL-SUR-MARNE

115, AV. DU G^{AL}-DE-GAULLE

TÉL. : 15

/// CENTRE ANTIPOISON

TÉL. : 01 40 05 48 48

/// ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS

DU SANG

1, VOIE FÉLIX-ÉBOUÉ

TÉL. : 01 56 72 76 42

RÉSEAU VILLE-HÔPITAL

Pour assurer une prise en charge cohérente entre ville et hôpital.

/// 40, AV. DE VERDUN

TÉL. : 01 49 81 79 60

/// CRÉTEIL SOLIDARITÉ

CENTRE DE CONSULTATIONS MÉDICALES
ET SOCIALES

PLACE HENRI-DUNANT

TÉL. : 01 48 99 62 14

/// DROGUES ET SOCIÉTÉ

ACCOMPAGNEMENT ET PRÉVENTION

42, RUE SAINT-SIMON

TÉL. : 01 48 99 22 14

DISPENSAIRES

/// CENTRES DE PMI

Voir le chapitre « Petite Enfance » p.42

/// CONSULTATIONS MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES POUR ADULTES

1, RUE DES ÉCOLES

TÉL. : 01 48 98 32 91

/// MAISON DES ADOLESCENTS

1, RUE DES ÉCOLES

TÉL. : 01 41 78 91 10

/// CONSULTATIONS MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

19 BIS, RUE DU BUISSON

TÉL. : 01 48 99 61 51

Enseignement





48 /// Collèges
Lycées

50 /// Université
Paris Est Créteil
Val-de-Marne

Un accueil diversifié et adapté

PARCE QU'IL EST ESSENTIEL DE PERMETTRE AUX FAMILLES DE TROUVER UNE RÉPONSE ADAPTÉE À LEURS BESOINS, LA VILLE DE CRÉTEIL MOBILISE DES MOYENS IMPORTANTS POUR DÉVELOPPER DES MODES D'ACCUEIL SOUPLES ET DIVERSIFIÉS. CHAQUE QUARTIER EST DOTÉ D'ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ POUR ACCUEILLIR LES CRISTOLIENS DÈS LEUR PLUS JEUNE ÂGE, EN PRENANT EN COMPTE LES ÉVOLUTIONS SOCIALES ET DÉMOGRAPHIQUES DE NOTRE COMMUNE.



RÉSEAU DES CRÈCHES

LES CRÈCHES MUNICIPALES

Ouvertes les jours ouvrés de l'année, de 7h à 19h. Elles accueillent les enfants à partir de 3 mois.

**/// INSCRIPTIONS AU CCAS
SERVICE PETITE ENFANCE**
6 BIS, PLACE SALVADOR-ALLENDE
TÉL. : 01 49 80 88 50

/// MINICRÈCHE DE L'ÉCHAT
12, RUE THOMAS-EDISON
TÉL. : 01 42 07 00 93

/// MINICRÈCHE DU MOULIN
141, RUE DU G^{AL}-LECLERC
TÉL. : 01 42 07 57 39

/// CRÈCHE DE LA LÉVRIÈRE
11, AV. DU M^{AL}-LYAUTEY
TÉL. : 01 48 99 82 39

/// CRÈCHE DE LA BRÈCHE
18, AV. DE LA BRÈCHE
TÉL. : 01 49 80 96 92

/// CRÈCHE FRANÇOISE-DOLTO
3, RUE GEORG-OHM
TÉL. : 01 43 99 91 88

/// MINICRÈCHE DE LA HABETTE
3, RUE DU DOCTEUR-RAMON
TÉL. : 01 49 80 90 03

/// HALTE-CRÈCHE DES BORDS-DE-MARNE
12, RUE DE MAYENNE
TÉL. : 01 48 99 33 54

/// CRÈCHE AMBROISE-PARÉ
1, RUE AMBROISE-PARÉ
TÉL. : 01 48 98 35 00

/// CRÈCHE DES SARRAZINS
51, RUE DES SARRAZINS
TÉL. : 01 56 71 20 84

/// CRÈCHE AIMÉ-CÉSAIRE
13, AV. DU NOUVEAU MONDE
TÉL. : 01 49 80 20 40

LES CRÈCHES DÉPARTEMENTALES

Les inscriptions se font auprès des directrices des crèches.

/// 1, RUE AMÉDÉE-LAPLACE
TÉL. : 01 43 77 44 92

/// 2, RUE EDGAR-DEGAS
TÉL. : 01 43 39 04 24

/// 6, RUE DE LA TERRASSE
TÉL. : 01 42 07 01 46



/// 98, RUE JULIETTE-SAVAR
TÉL. : 01 43 39 37 52

/// 7, PLACE DE LA CROIX-DES-MÈCHES
TÉL. : 01 42 07 14 48

LES CRÈCHES ASSOCIATIVES

/// **CRÈCHE PARENTALE BILINGUE
AFAAC**

70, RUE DE FALKIRK
TÉL. : 01 49 80 37 61

/// 1, PLACE MENDÈS-FRANCE
TÉL. : 01 43 39 85 04

/// **LES P'TITS CHOUX**
4, RUE DE MESLY
TÉL. : 01 42 07 59 98

ASSISTANTES MATERNELLES

LES RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Autre mode de garde, celui assuré par les assistantes maternelles. Les parents intéressés par ce service peuvent bénéficier d'un lieu d'écoute et d'information mis en place par la Ville : le Relais assistantes maternelles. Celui-ci oriente les familles, donne une information actualisée sur la législation et la réglementation de l'accueil à domicile, aide les parents et les assistantes maternelles indépendantes à appliquer cette réglementation.

/// **COORDINATION DES HALTES-GARDERIES
RELAIS DE LA HABETTE**

7, RUE DU DOCTEUR-RAMON
TÉL. : 01 49 80 59 21
(ESPACE POLYVALENT)
01 49 80 93 58
(RELAIS DE LA HABETTE)

/// **RELAIS PRÉVERT**

1, RUE JACQUES-PRÉVERT
TÉL. : 01 48 99 65 69 (SECRÉTARIAT)
OU 01 48 99 85 31

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES LIBÉRALES

/// **ESPACE DÉPARTEMENTAL
DES SOLIDARITÉS (EDS)**

8, RUE DU G^{AL}-LACHARRIÈRE
TÉL. : 01 45 13 81 60

CRÈCHE FAMILIALE ET MINICRÈCHES

Avec ce service, la municipalité propose un mode de garde mixte particulièrement souple. Jusqu'à l'âge de 18 mois, les enfants sont accueillis au domicile d'une assistante maternelle relevant de la crèche familiale. Ils rejoignent ensuite les mini-crèches de leur quartier.

**/// INSCRIPTIONS AU CCAS
SERVICE PETITE ENFANCE**
6 BIS, PLACE SALVADOR-ALLENDE
TÉL. : 01 49 80 88 50

/// MINICRÈCHE DU PALAIS
17, BD PABLO-PICASSO
TÉL. : 01 42 07 68 18

/// MINICRÈCHE CASALIS
49, AV. DU DOCTEUR-CASALIS
TÉL. : 01 43 77 49 21

/// MINICRÈCHE DES BORDIÈRES
1, PLACE DES BOLETS
2, RUE HENRI-KOCH
TÉL. : 01 48 99 75 68

/// MINICRÈCHE CÔTE-D'OR
1, PLACE DU CLOS-DES-VERGERS
TÉL. : 01 43 77 62 27

/// MINICRÈCHE DU HALAGE
17, RUE DE BONNE
TÉL. : 01 48 98 19 36





ACCUEIL OCCASIONNEL

Celles ou ceux qui n'ont besoin de faire garder leurs enfants que quelques heures, ont à leur disposition trois haltes-garderies municipales. Celles-ci accueillent les enfants de 3 mois à 3 ans. Les réservations sont obligatoires. Elles se font par téléphone ou sur place tous les jours.

/// HALTE-GARDERIE DE LA CROIX-DES-MÈCHES

MJC CLUB DE CRÉTEIL
2, RUE CHARPY
TÉL. : 01 48 98 43 85

/// HALTE-GARDERIE DU PORT

12, RUE BENJAMIN-MOLOÏSE
TÉL. : 01 49 80 12 42

/// HALTE-GARDERIE DE LA HABETTE

7, RUE DU DOCTEUR-RAMON
TÉL. : 01 49 80 58 02

CENTRES DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Les CPMI pratiquent les examens obligatoires durant la grossesse et après l'accouchement. Ils suivent les enfants de 0 à 6 ans. Les consultations et examens y sont gratuits.

/// 2, RUE DE LA TERRASSE

TÉL. : 01 48 99 72 22

/// 7, RUE AMÉDÉE-LAPLACE

TÉL. : 01 43 77 07 69

/// 4, RUE EDGAR-DEGAS

TÉL. : 01 43 39 23 26

/// 2, RUE CHARPY

TÉL. : 01 48 99 79 22

/// 5, RUE LÉOPOLD-SURVAGE

TÉL. : 01 48 98 17 04

STRUCTURES SPÉCIALISÉES

LE CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE (CAMSP)

Sa mission : découverte du handicap et suivi des enfants handicapés (de 0 à 6 ans).

/// CAMSP

25, RUE ANATOLE-FRANCE
TÉL. : 01 42 07 30 99

CENTRE D'ACCUEIL THÉRAPEUTIQUE DU TOUT-PETIT

/// 9, RUE DU MOULIN

TÉL. : 01 45 17 59 01

MAISON DÉPARTEMENTALE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

/// 7, VOIE FÉLIX EBOUÉ

TÉL. : 01 43 99 79 00

Le lieu de tous les savoirs

L'ÉDUCATION, SECTEUR PRIORITAIRE DE LA VILLE S'IL EN EST, SE TRADUIT PAR UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE À L'ACCUEIL DES ENFANTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS, TANT EN TERMES D'ACTIVITÉS SCOLAIRES QUE PÉRISCOLAIRES. EN EFFET, DANS LA CONTINUITÉ DE L'INDISPENSABLE TRANSMISSION DES SAVOIRS, LES PRATIQUES D'ACTIVITÉS LUDIQUES, CULTURELLES, ARTISTIQUES ET SPORTIVES DURANT LE TEMPS LIBRE PERMETTENT AUX ENFANTS DE DÉVELOPPER LEURS COMPÉTENCES ET LEURS POTENTIELS. AINSI, LES PETITS ÉCOLIERS CRISTOLIENS BÉNÉFICIENT D'ÉQUIPEMENTS DE GRANDE QUALITÉ DOTÉS DES NOUVELLES TECHNOLOGIES D'ACCÈS À L'INFORMATION ET D'UNE OFFRE D'ACTIVITÉS ET D'ANIMATIONS NOMBREUSES ET DIVERSIFIÉES. LA POLITIQUE ÉDUCATIVE MENÉE PAR LA MUNICIPALITÉ L'A CONDUITE À METTRE EN PLACE UNE SÉRIE DE DISPOSITIFS D'AIDE ET DE SOUTIEN POUR LUTTER CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE. ENFIN, LA PRISE EN COMPTE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DEMEURE UNE PRÉOCCUPATION PERMANENTE.



ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

Les inscriptions se font à l'Hôtel de Ville et dans les relais-mairie.

/// HÔTEL DE VILLE
SERVICE ACCUEIL ENSEIGNEMENT
 TÉL. : 01 58 43 35 94

ÉCOLES MATERNELLES

/// AIMÉ-CÉSAIRE
 1, RUE DU GALION
 TÉL. : 01 46 76 43 90

/// ALLEZARD
 38, RUE JULIETTE-SAVAR
 TÉL. : 01 41 94 50 21

/// CHARLES-BEUVIN
 PLACE BEUVIN
 TÉL. : 01 56 71 89 83

/// LES BUTTES
 45, AV. SAINTE-MARIE
 TÉL. : 01 45 17 22 82

/// ALBERT-CAMUS
 137, RUE DE BRIE
 TÉL. : 01 48 99 55 46

/// PAUL-CASALIS
 20, RUE HENRI-DOUCET
 TÉL. : 01 56 71 19 67

/// CHATEAUBRIAND
 AV. CORVISART
 TÉL. : 01 45 17 28 92

/// GASTON-DEFFERRE
 5, RUE GEORG-OHM
 TÉL. : 01 56 71 28 40

/// FÉLIX-ÉBOUÉ
 12, RUE THOMAS-EDISON
 TÉL. : 01 56 72 93 52

/// ALAIN-GERBAULT
 1, RUE CHARLES-GOUNOD
 TÉL. : 01 45 17 22 92

/// LES GIBLETS

80, BD KENNEDY

TÉL. : 01 41 94 54 21

/// LA HABETTE

12, RUE DU DOCTEUR-RAMON

TÉL. : 01 45 13 02 32

/// MINIMATERNELLE LA HABETTE

1, RUE ERIK-SATIE

TÉL. : 01 43 99 06 49

/// JOSÉ-MARIA-DE-HEREDIA

4, ALLÉE TRISTAN-BERNARD

TÉL. : 01 41 78 90 96

/// VICTOR-HUGO

4, RUE P.-F.-AVET

TÉL. : 01 45 17 06 61

/// JEU-DE-PAUME/LÉO-ORVILLE

63, BD KENNEDY

TÉL. : 01 45 13 07 42

/// LÉO-LAGRANGEAV DU M^{AL}-LYAUTEY

TÉL. : 01 56 72 14 72

/// JANINE-LE-CLEAC'H

20, PLACE DES BOULEAUX

TÉL. : 01 42 07 41 34

/// SARRAZINS

51/63, RUE DES SARRAZINS

TÉL. : 01 56 71 11 22



École Aimé-Césaire

/// PIERRE-MENDÈS-FRANCE

PLACE MENDÈS-FRANCE

TÉL. : 01 58 43 10 72

/// GASPARD-MONGE

BD DU MONTAIGUT

TÉL. : 01 45 17 06 61

/// BLAISE-PASCAL

1, ALLÉE NICOLAS-POUSSIN

TÉL. : 01 48 98 08 94

/// CHARLES-PÉGUY

4, BD PABLO-PICASSO

TÉL. : 01 48 99 17 46

/// SAVIGNAT

ALLÉE DE LA CÔTE-D'OR

TÉL. : 01 45 13 05 52

/// LA SOURCE

RUE FALKIRK

SQUARE DES GRIFFONS

TÉL. : 01 48 53 77 02



École Léo-Lagrange





ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

/// AIMÉ-CÉSAIRE

1, RUE DU GALION
TÉL. : 01 46 76 43 90

/// ALLEZARD

38, RUE JULIETTE-SAVAR
TÉL. : 01 41 94 50 28

/// CHARLES-BEUVIN A ET B

RUE HENRI-KOCH
BEUVIN A / TÉL. : 01 56 71 89 81
BEUVIN B / TÉL. : 01 56 71 89 82

/// LES BUTTES

45, AV. SAINTE-MARIE
TÉL. : 01 45 17 22 81

/// ALBERT-CAMUS

137, RUE DE BRIE
TÉL. : 01 48 99 55 46

/// PAUL-CASALIS

20, RUE HENRI-DOUCET
TÉL. : 01 56 71 19 66

/// CHATEAUBRIAND

RUE CORVISART
TÉL. : 01 45 17 28 91

/// GASTON-DEFFERRE

7, RUE BENJAMIN-MOLOÏSE
TÉL. : 01 56 71 28 36

/// FÉLIX-ÉBOUÉ

12, RUE THOMAS-EDISON
TÉL. : 01 56 72 93 51

/// ALAIN-GERBAULT

1, RUE CHARLES-GOUNOD
TÉL. : 01 45 17 22 91

/// LES GUIBLETS

80, BD KENNEDY
TÉL. : 01 41 94 54 22

/// EPS LES GUIBLETS

TÉL. : 01 43 39 84 34

/// LA HABETTE

12, RUE DU DOCTEUR-RAMON
TÉL. : 01 45 13 02 32

/// JOSÉ-MARIA-DE-HEREDIA

4, ALLÉE TRISTAN-BERNARD
TÉL. : 01 41 78 90 96

/// VICTOR-HUGO

7, AV. DE LA RÉPUBLIQUE
TÉL. : 01 45 17 03 61

/// JEU-DE-PAUME

63, BD KENNEDY
TÉL. : 01 45 13 07 41

/// **LÉO-LAGRANGE**

AV. DU M^{AL}-LYAUTEY
TÉL. : 01 56 72 14 74

/// **SARRAZINS**

51 À 63, RUE DES SARRAZINS
TÉL. : 01 56 71 11 21

/// **PIERRE-MENDÈS-FRANCE**

PLACE MENDÈS-FRANCE
TÉL. : 01 58 43 10 71

/// **GASPARD-MONGE**

BD DU MONTAIGUT
TÉL. : 01 48 98 11 21

/// **BLAISE-PASCAL**

1, ALLÉE NICOLAS-POUSSIN
TÉL. : 01 48 98 08 94

/// **CHARLES-PÉGUY**

4, BD PABLO-PICASSO
TÉL. : 01 48 99 17 46

/// **SAVIGNAT**

ALLÉE DE LA CÔTE-D'OR
TÉL. : 01 45 13 05 51

/// **LA SOURCE**

RUE FALKIRK
SQUARE DES GRIFFONS
TÉL. : 01 48 53 77 02

**ÉCOLES MATERNELLES
ET ÉLÉMENTAIRES PRIVÉES**

/// **DE MAILLÉ**

7/11, RUE OCTAVE-DU-MESNIL
TÉL. : 01 48 99 77 30

/// **OZAR-HATORAH**

MATERNELLE : 2, VOIE FÉLIX-ÉBOUÉ
TÉL. : 01 42 07 54 20
ÉLÉMENTAIRE : 1, RUE ANDRÉ-BOULLE
TÉL. : 01 43 77 26 86



Pour s'épanouir au collège et au lycée

LES FORMATIONS DU CYCLE SECONDAIRE SONT UN MOMENT CRUCIAL ET DIFFICILE DANS LA VIE DES ADOLESCENTS. PÉRIODE DES PREMIERS CHOIX, ELLE DOIT LEUR PERMETTRE DE S'OUVRIR D'AVANTAGE SUR LE MONDE.

A CE TITRE, LA QUALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES D'ACCUEIL TIENT UNE PLACE PRÉPONDERANTE DANS LA RÉUSSITE DES ÉTUDES ET DE LEUR AVENIR. AINSI, HUIT COLLÈGES ET QUATRE LYCÉES MODERNES ET BIEN ÉQUIPÉS ACCUEILLENT À CRÉTEIL PLUS DE 9 650 ÉLÈVES ET OFFRENT LES CURSUS LES PLUS EXIGEANTS ET LES PLUS DIVERSIFIÉS.

COUVRANT L'ENSEMBLE DES BESOINS DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL, LES ÉTABLISSEMENTS CRISTOLIENS OFFRENT UN LARGE ÉVENTAIL DE CHOIX EN MATIÈRE DE FILIÈRES. ILS METTENT À DISPOSITION DES ÉLÈVES DES OUTILS PÉDAGOGIQUES PERFORMANTS QUI PERMETTENT À CHACUN DE CONJUGUER FORMATION CLASSIQUE, ACCÈS À LA CONNAISSANCE, AU MULTIMÉDIA, MAIS AUSSI VIE SOCIALE ET CULTURELLE ENRICHISSANTE. CE SONT DES ESPACES DE CONVIVIALITÉ BIEN ADAPTÉS ET PROPICES À L'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF DES JEUNES CRISTOLIENS. C'EST À CETTE ÂGE CHARNIÈRE QUE SE CONSTRUIT ET SE STRUCTURE LA PERSONNALITÉ DE L'ADOLESCENT, MAIS AUSSI SA CAPACITÉ À DEVENIR ADULTE ET À MAÎTRISER SON AVENIR.

ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES PUBLICS

COLLÈGES

Les inscriptions se font dans les établissements.

- /// **CLÉMENT-GUYARD**
54, RUE SAINT-SIMON
TÉL. : 01 43 39 52 98
- /// **VICTOR-HUGO**
2, RUE DES ÉCOLES
TÉL. : 01 48 99 48 22
- /// **LOUIS-ISSAURAT**
14, RUE RAYMOND-POINCARÉ
TÉL. : 01 48 98 18 90

- /// **AMÉDÉE-LAPLACE**
10, RUE AMÉDÉE-LAPLACE
TÉL. : 01 43 77 54 64
- /// **LOUIS-PASTEUR**
61, AV. DU CHEMIN-DE-MESLY
TÉL. : 01 43 39 04 42
- /// **PLAISANCE**
97, AV. LAFERRIÈRE
TÉL. : 01 42 07 24 23
- /// **ALBERT-SCHWEITZER**
2, AV. DE LA HABETTE
TÉL. : 01 43 39 39 50
- /// **SIMONE-DE-BEAUVOIR**
9, MAIL DE SAUSSURE
TÉL. : 01 45 13 04 91



Collège Simone-de-Beauvoir

LYCÉES GÉNÉRAUX ET PROFESSIONNELS

Les inscriptions se font dans les établissements.

- /// **LYCÉE LÉON-BLUM**
5, RUE JEAN-GABIN
TÉL. : 01 48 99 22 48
- /// **LYCÉE SAINT-EXUPÉRY**
2/4, RUE HENRI-MATISSE
TÉL. : 01 41 94 28 28
- /// **LYCÉE ÉDOUARD-BRANLY**
33, RUE DU PETIT-BOIS
TÉL. : 01 43 39 34 75
- /// **LYCÉE GUTENBERG**
16/18, RUE SAUSSURE
TÉL. : 01 45 13 26 80

COLLÈGES ET LYCÉES PRIVÉS

COLLÈGE

/// DE MAILLÉ

11, RUE OCTAVE-DU-MESNIL
TÉL. : 01 48 99 77 30

COLLÈGE ET LYCÉE

/// OZAR HATORAH

FILLES - 65, RUE SAINT-SIMON
TÉL. : 01 43 99 94 00
GARÇONS - 2, VOIE FÉLIX-ÉBOUÉ
TÉL. : 01 42 07 54 05

SEGPA

/// SEGPA ISSAURAT

14, RUE RAYMOND-POINCARÉ
TÉL. : 01 48 98 18 90

/// SEGPA PASTEUR

AV. DU CHEMIN-DE-MESLY
TÉL. : 01 43 39 04 42

/// SEGPA SCHWEITZER

AV. DE LA HABETTE
TÉL. : 01 43 39 39 50

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS

/// EPS DES GUIBLETS

86, BD KENNEDY
TÉL. : 01 43 39 84 34

/// IME FRANÇOISE LELOUP

2, RUE SAUSSURE
TÉL. : 01 41 94 91 14

/// IME LA NICHÉE

104, RUE JULIETTE-SAVAR
TÉL. : 01 43 39 47 90

/// IPPA DE CRÉTEIL

17, RUE ANATOLE-FRANCE
TÉL. : 01 42 07 17 61

AUTRES STRUCTURES

/// SESSAD FRANÇOISE LELOUP

2, RUE SAUSSURE
TÉL. : 01 41 94 91 14

/// SESSAD LES COMÈTES

7, SQUARE DES GRIFFONS
TÉL. : 01 43 39 88 78

/// SESSAD L'ESCALE

41, AV. DU MAL DE LATTRE DE TASSIGNY
TÉL. : 01 45 17 07 22

/// SISR DES GUIBLETS

86, BD KENNEDY
TÉL. : 01 43 77 28 11

INFORMATIONS UTILES

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

Lieu d'accueil, d'information et de conseil, c'est un service public et gratuit de l'Éducation nationale, ouvert à tous. Des conseillers d'orientation-psychologues aident à faire le point sur ses motivations et compétences afin de bâtir un projet d'orientation scolaire et professionnel.

/// 9, RUE LOUIS-BLÉRIOT

TÉL. : 01 49 56 06 94

/// INSPECTION ACADÉMIQUE

68, AV. DU G^A-DE-GAULLE
TÉL. : 01 45 17 60 00



Lycée Léon-Blum



Une formation vers l'excellence

L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL (UPEC) CRÉÉE EN 1971 APRÈS L'ÉCLATEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS EST, AVEC PLUS DE 32 000 ÉTUDIANTS INSCRITS ET FORMÉS CHAQUE ANNÉE, LA PLUS GRANDE UNIVERSITÉ MULTIDISCIPLINAIRE ET PROFESSIONNALISÉE D'ÎLE DE FRANCE.

SES 12 COMPOSANTES, EN MAJORITÉ IMPLANTÉES SUR CRÉTEIL, OFFRENT PLUS DE 300 FORMATIONS COMPLÈTES ET DIVERSIFIÉES (DU DUT AU DOCTORAT) ET ACCUEILLENT SES CHERCHEURS AU SEIN DE 34 LABORATOIRES RECONNUS. CES DERNIÈRES ANNÉES, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ANIME L'UNIVERSITÉ SUR NOTRE TERRITOIRE. APRÈS LE RATTACHEMENT DE L'UIFM EN 2006, L'UNIVERSITÉ A INTÉGRÉ, EN 2007, LE PÔLE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (PRES) DE PARIS-EST EN TANT QUE MEMBRE FONDATEUR EN COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE, DEVENANT AINSI L'UPEC. ELLE S'EST ÉGALEMENT DOTÉE EN 2011 D'UNE TOUTE NOUVELLE MAISON DES LANGUES ET DES RELATIONS INTERNATIONALES.



Institut de gestion

UNIVERSITÉ PARIS EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

/// CENTRE MULTIDISCIPLINAIRE DE CRÉTEIL

61, AV. DU G^{AL}-DE-GAULLE

TÉL. : 01 45 17 10 00

www.u-pec.fr

- > Lettres, langues et sciences humaines
- > Sciences et technologie
- > Administration et échanges internationaux
- > IUT de Créteil

/// CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE HENRI-MONDOR

51, AV. DU M^{AL}-DE-LATTRE-DE-TASSIGNY

TÉL. : 01 49 81 21 11

- > Médecine

/// FACULTÉ DE DROIT

83-85, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

TÉL. : 01 56 72 60 00

- > Droit

/// IMMEUBLE PYRAMIDE

80, AV. DU G^{AL}-DE-GAULLE

TÉL. : 01 45 17 44 61

- > Sciences de l'éducation et sciences sociales
- > Lettres (département de communication politique et publique)

/// MAIL DES MÈCHES

ROUTE DE CHOISY

TÉL. : 01 41 78 46 06

- > Institut d'urbanisme de Paris
- > Sciences économiques et de gestion
- > Faculté de droit
- > Maison des langues

/// CENTRE DUVAUCHELLE

27 AVENUE MAGELLAN

TÉL. : 01 45 17 44 18

- > STAPS

/// SAINT SIMON

71, RUE DE SAINT SIMON

TÉL. : 01 56 72 62 55

- > Département de l'ESIAG (Ecole supérieure d'informatique appliquée à la gestion)



UFR de sciences économiques et gestion

INFORMATIONS UTILES

/// RECTORAT

4, RUE GEORGES-ENESCO
TÉL. : 01 57 02 60 00

/// SCUIO-IP

(INFORMATION, ORIENTATION
ET INSERTION PROFESSIONNELLE)

61, AV. DU G^{AL}-DE-GAULLE
TÉL. : 01 45 17 12 17

/// MAISON DE LA SANTÉ UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE

61, AV. DU G^{AL}-DE-GAULLE
TÉL. : 01 45 17 15 15

/// CROUS DE CRÉTEIL

70 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
TÉL. : 01 43 77 50 53

/// SERVICE DES RELATIONS

INTERNATIONALES ET DES LANGUES
MAISON DES LANGUES ET RELATIONS
INTERNATIONALES
CENTRE DU MAIL DES MÈCHES
RUE POÈTE ET SELLIER
TÉL. : 01 82 69 48 56



Économie / Environnement





54 /// **Économie**

56 /// **Environnement**

Objectif emploi

TÉMOINS DE L'ATTRACTIVITÉ ET DU DYNAMISME DE CRÉTEIL, L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES ET LES CRÉATIONS D'EMPLOIS SONT EN CONSTANTE AUGMENTATION ET FONT DE NOTRE TERRITOIRE L'UN DES PLUS DYNAMIQUES DE L'EST PARISIEN. LA GRANDE DIVERSITÉ DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL PERMET UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET FAIT DE CRÉTEIL UN PÔLE D'ACTIVITÉS DE PREMIER PLAN. CETTE FORTE ATTRACTIVITÉ EST LE RÉSULTAT DE NOMBREUX ATOUTS : UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE EXCEPTIONNELLE, UNE DESSERTE DE TRANSPORT DE PREMIER ORDRE, MAIS AUSSI UNE FORTE IMPLANTATION DE SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ.



/// DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'AMÉNAGEMENT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PLAINE CENTRALE DU VAL-DE-MARNE

EUROPARC - 14, RUE LE CORBUSIER
TÉL. : 01 41 94 31 63

SIX ATOUTS POUR ENTREPRENDRE

- /// **Ville ouverte sur la région parisienne** : liaisons rapides avec Paris, Orly et Roissy par la A86, le métro et le RER.
- /// **Ville universitaire dotée de centres de recherches.**
- /// **Un tissu économique et commercial dense et diversifié.**
- /// **Un cadre de vie attractif** : la Marne, un lac et une base de loisirs.
- /// **Des relations de confiance avec l'entreprise** : une politique volontariste et de nombreux partenariats.
- /// **Capitale administrative**, chef-lieu du Val-de-Marne.

NOMBREUSES IMPLANTATIONS

Créteil connaît un essor accéléré depuis quelques années. De grandes entreprises ont déjà été séduites : Essilor, OCE Print, Valéo, Pernod, Starkey, TEP, Epson, TNT, Derichebourg et bien d'autres. La mise en place d'un véritable partenariat entre Communauté d'agglomération, Ville et entreprises, jointe à des opportunités fon-

cières et immobilières, permet d'assurer leur développement sur la commune. Mais la richesse d'un tissu économique, ce sont aussi les PME-PMI. Les zones d'activités les plus récentes, qui ont pour vocation l'accueil d'entreprises du secteur tertiaire ou industriel, ont permis l'apport sur la commune d'un nombre important d'emplois.

Le meilleur exemple en est le parc d'activités technologiques d'Europarc, qui se déploie sur 70 hectares d'espaces verts. En son sein, une pépinière d'entreprises permet d'accueillir des jeunes sociétés innovantes dans des conditions privilégiées.

Au total, ce sont plus de 382 000 m² de bureaux et près de 700 000 m² d'activités qui ont été aménagés sur Créteil. En plein cœur du quartier de l'Echat, pôle hospitalo-universitaire renommé, la pépinière-hôtel d'entreprises Bio & D vient compléter une filière santé déjà riche sur le territoire.

Forte de ces succès, la Ville entend bien, dans un contexte régional de forte concurrence, exploiter ses atouts et poursuivre son développement sur le même rythme.

EMPLOIS EN AUGMENTATION

Créteil, compte aujourd'hui 50 000 emplois dont plus de 25 000 dans le secteur privé. Le taux d'emploi par rapport à la population active est supérieur à un. Le chômage est inférieur aux moyennes régionales et départementales. Par ailleurs, il existe dans la ville, un certain nombre de structures œuvrant activement à l'intégration professionnelle des personnes en difficultés.

COMMERCE TRADITIONNEL DEVELOPPÉ

À côté des grandes surfaces, tel le centre commercial régional de Créteil Soleil, le renforcement du commerce traditionnel de proximité est essentiel, en particulier pour la cohésion du tissu social et l'animation des quartiers. L'effort de la Ville s'est porté sur la piétonisation des rues commerçantes du Centre ancien, l'aide aux centres commerciaux de quartier, l'implantation de boutiques dans les nouveaux bâtiments.



CRÉTEIL ÉCONOMIE PRATIQUE

- /// **CRÉTEIL HABITAT - SEMIC - OPHLM DE CRÉTEIL**
7, RUE DES ÉCOLES
TÉL. : 01 45 17 40 00
- /// **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DÉLÉGATION DU VAL-DE-MARNE**
8, PLACE SALVADOR-ALLENDE
TÉL. : 08 20 01 21 12
- /// **TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL**
IMMEUBLE LE PASCAL
1, AV. DU G^{AL}-DE-GAULLE
TÉL. : 01 43 99 10 07
- /// **MISSION LOCALE PLAINE CENTRALE DU VAL-DE-MARNE**
7, ESPLANADE DES ABYMES
TÉL. : 01 43 99 28 00

/// DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI DE LA FORMATION

IMMEUBLE LE PASCAL
1, AV. DU G^{AL}-DE-GAULLE
TÉL. : 01 49 56 28 00

/// PÔLE EMPLOI

85, AV. DU G^{AL}-DE-GAULLE
TÉL. : 01 48 99 70 78
23, AV. SAINTE-MARIE
TÉL. : 01 45 17 96 88

/// CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU VAL DE MARNE

27, AV. RASPAIL
94107 SAINT-MAUR CEDEX
TÉL. : 01 49 76 50 00

/// PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES CITEC

1, ALLÉE DES ROCHERS
TÉL. : 01 49 80 38 05

MARCHÉS

- /// **CRÉTEIL VILLAGE**
RUE DES ÉCOLES
Jeudi et dimanche matin

/// MONT-MESLY

RUE JULIETTE-SAVAR
Mardi et vendredi matin

CENTRES COMMERCIAUX

- /// **C.C. RÉGIONAL CRÉTEIL SOLEIL**
AV. DU G^{AL}-DE-GAULLE
- /// **C.C. CRÉTEIL VILLAGE**
RUE DU GÉNÉRAL-LECLERC (RUE PIÉTONNE)
- /// **C.C. L'ÉCHAT**
AV. DU G^{AL}-DE-GAULLE
- /// **C.C. DU PALAIS**
ALLÉE PARMENTIER
- /// **C.C. KENNEDY**
PLACE GABRIEL-FAURÉ
ET BD JOHN-KENNEDY
- /// **C.C. DE LA HABETTE**
PLACE DE LA HABETTE
- /// **C.C. CHÉRET**
RUE CHÉRET
- /// **C.C. DE L'ABBAYE**
ALLÉE DU COMMERCE
- /// **C.C. DE LA LÉVRIÈRE**
AV. DU M^{AL}-LYAUTEY

Un engagement durable

DANS LES DOMAINES DE L'ENVIRONNEMENT, DES RESSOURCES NATURELLES, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, OU ENCORE DE L'ÉNERGIE, LA VILLE DE CRÉTEIL A DEPUIS LONGTEMPS FAIT LE CHOIX DE S'ENGAGER EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.



Parcs et jardins en fête

DES ESPACES VERTS DE QUALITE

Ville labellisée « Quatre fleurs » depuis 1984 et reconnue parmi les communes les plus vertes de France, Créteil offre une grande diversité d'espaces verts : des bords de Marne aux vastes pelouses de la Base de loisirs, en passant par les nombreux parcs au sein des quartiers. Le grand projet de « Tégéval », promenade verte de 20 km, permettra d'ici quelques années de relier la Base de loisirs de Créteil à Mandres-les-Roses.

Le service des Parcs et Jardins, en charge de l'entretien de 196 hectares et de 121

aires de jeux, pratique des méthodes horticoles durables. Il assure la gestion directe de 60 jardins familiaux et a mis en place depuis 2013 la charte « Jardiner durable ». Elle s'applique aux utilisateurs de ces jardins et aux participants du concours « Balcons et maisons fleuris ».

UNE GESTION DURABLE DE L'EAU

Le lac, la Marne, les nombreux bassins et fontaines contribuent au charme de la ville. En effet, la présence de l'eau est un atout majeur, qu'il s'agisse de se promener, de s'adonner à la pêche ou de pratiquer un sport nautique. L'eau est une ressource à préserver, c'est pourquoi de nombreux moyens ont été mis en œuvre : aménagement des berges, mise en séparatif et entretien régulier du réseau d'assainissement, suivi de la qualité de l'eau, sans oublier un contrat de délégation conclu avec Lyonnaise des eaux pour un réseau d'eau potable performant.

UNE GESTION ECOLOGIQUE DES DECHETS

Créteil a été l'une des premières villes de France à mettre en place la collecte sélective des déchets ménagers. La gestion des déchets est devenue une compétence de Plaine centrale en 2001. Avec le label QualiTri obtenu en 2009, des efforts sont poursuivis pour réduire le volume des déchets, notamment à travers un Plan Local

de Prévention adopté en 2014. Afin d'assurer une valorisation maximale des déchets, la ville dispose d'un centre de tri et d'une usine d'incinération. Reconstituée en 2000, celle-ci est l'une des plus modernes et des moins polluantes d'Europe. Depuis 2009, l'usine est raccordée au réseau de chaleur de Créteil, permettant de fournir le chauffage pour l'équivalent de 8000 logements.

UN CADRE DE VIE AGREABLE

Le service de la propreté urbaine s'engage également pour l'environnement, en œuvrant au quotidien pour une ville propre, grâce à des aspirateurs électriques et une nouvelle méthode de désherbage biologique par choc thermique.

Enfin, un nouveau guide « l'Animal dans la ville » propose des informations utiles sur les règles pour nos amies les bêtes.

UN LARGE CHOIX POUR LES DEPLACEMENTS DOUX

Créteil participe au développement des moyens de transport non polluants : elle encourage les déplacements à pieds, améliore progressivement son réseau de pistes cyclables et propose des vélos « Cristolib' » en libre service. Par ailleurs, la ville est dotée d'un réseau de transports en commun très varié (bus, métro et RER), complété par le service de voitures électriques Autolib' réparti sur 19 stations.

UNE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Créteil développe les énergies renouvelables pour son réseau de chauffage urbain, qui comprend un puits de géothermie et est raccordé à l'usine d'incinération des déchets. En juillet 2014, 50% d'énergies renouvelables seront atteints, permettant ainsi de réduire les émissions de gaz à effet de serre mais aussi d'alléger les factures des usagers avec un taux de TVA moindre. Par ailleurs, la ville est engagée dans une démarche de Plan Climat Energie Territorial depuis 2011. Après un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre, un plan d'actions sera défini dans quatre domaines principaux : le chauffage urbain, la lutte contre la précarité énergétique et la rénovation de l'habitat, la sensibilisation et l'accompagnement des habitants aux éco-gestes et enfin l'exemplarité de la collectivité.

DES ANIMATIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux du développement durable, des manifestations rythment la vie cristolienne, comme Parcs et Jardins en fête et la semaine du développement durable.

La ville propose diverses actions pédagogiques à l'attention des enfants scolarisés : classes découvertes, activités sur le temps scolaire sur l'environnement, projets spécifiques liés au développement durable et classes d'eau. En 2014, une 1^{ère} école a obtenu le label « Eco-Ecole » pour ses actions en matière de déchets.

Des activités sur des thématiques durables sont également organisées au sein des accueils de loisirs. Enfin, des réflexions sont initiées par le conseil d'enfants, mais également par les habitants dans le cadre de leur comité de quartier.

VILLE DE CRÉTEIL

/// DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

HÔTEL DE VILLE DE CRÉTEIL

TÉL. : 01 58 43 38 50

devdurable@ville-creteil.fr

/// RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

<http://www.ville-creteil.fr/PDF/PDF-actu/rapport-dd-2013.pdf>

/// SERVICE DES PARCS ET JARDINS

14, RUE DE MESLY

TÉL. : 01 56 72 14 94

espaces.verts@ville-creteil.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PLAINE CENTRALE

/// SERVICE ENVIRONNEMENT SERVICE PROPRETÉ URBAINE SERVICE HYGIÈNE

NUMÉRO VERT : 0 800 138 391

SIGNAL PROPRETÉ :



/// GUIDE DE L'ANIMAL EN VILLE :

<http://www.ville-creteil.fr/PDF/PDF-animal-ville/animal-en-ville.pdf>

/// DÉCHÈTERIE

RUE FRANÇOIS-MAURIAC

TÉL. : 01 42 07 83 78



Pratique





60 III **Services
municipaux**

62 III **Communauté
d'agglomération
Plaine centrale**

64 III **Adresses
utiles**

Des hommes et des femmes au service des habitants

POUR ACCOMPLIR LES MISSIONS QUE LA VILLE SE DOIT D'ASSURER EN DIRECTION DES CRISTOLIENS, CE SONT PLUS DE 2 100 AGENTS QUI METTENT EN ŒUVRE LA POLITIQUE MUNICIPALE, DANS TOUTES SES DIMENSIONS.

ILS AGISSENT QUOTIDIENNEMENT DANS DES DOMAINES LES PLUS DIVERS ET REPRÉSENTENT PLUS DE 40 MÉTIERS DIFFÉRENTS POUR RÉPONDRE AU MIEUX AUX ATTENTES ET AUX BESOINS DES HABITANTS.

AINSI, PRÈS DE 400 AGENTS INTERVIENNENT CHAQUE JOUR DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES. LES PLUS PETITS SONT ACCUEILLIS DANS UN RÉSEAU DE CRÈCHES MUNICIPALES ALLIANT SOUPLESSE ET DIVERSITÉ. LES SERVICES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS OU DE LA CULTURE ORGANISENT DES MANIFESTATIONS, DES ANIMATIONS OU SIMPLEMENT DES ACTIVITÉS CONCOURANT TOUTES À L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL DE CHACUN, TOUTES GÉNÉRATIONS CONFONDUES. DE MÊME, LE SERVICE 3ÈME ÂGE OU ENCORE LE DISPOSITIF D'AIDE AUX ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS ŒUVRENT À L'EXPRESSION D'UNE PLUS GRANDE SOLIDARITÉ. DANS D'AUTRES DOMAINES COMME CEUX DE LA VOIRIE OU DES PARCS ET JARDINS PAR EXEMPLE, LES ÉQUIPES VEILLENT À L'ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC À SON MAINTIEN EN BON ÉTAT ET À AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT.

QUELLES QUE SOIENT LES COMPÉTENCES EXERCÉES, LES SERVICES MUNICIPAUX TRAVAILLENT DANS UN SOUCI COMMUN, CELUI D'UN SERVICE PUBLIC TOUJOURS PLUS EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DES HABITANTS.



MAIRIE

/// **HÔTEL DE VILLE**
PLACE SALVADOR-ALLENDE
TÉL. : 01 49 80 92 94
www.ville-creteil.fr

HORAIRES D'ACCUEIL

LUNDI de 8h30 à 19h
MARDI de 8h30 à 17h
MERCREDI de 8h30 à 17h
JEUDI de 8h30 à 19h
VENDREDI de 8h30 à 17h
SAMEDI de 9h30 à 11h30, uniquement pour le service État Civil, carte d'identité et passeports

SITES EXTÉRIEURS

/// **CCAS / 3ÈME ÂGE**
2 BIS, PLACE SALVADOR-ALLENDE
TÉL. : 01 49 80 92 94 (POSTE 4263)

/// **CCAS / PETITE ENFANCE**
6 BIS, PLACE SALVADOR-ALLENDE
TÉL. : 01 49 80 88 50

/// **CCAS / SERVICE INSERTION SOCIALE**
39, ALLÉE DE LA TOISON-D'OR
TÉL. : 01 58 43 38 60

/// **CCAS / PRÉVENTION SANTÉ**
41, ALLÉE DE LA TOISON-D'OR
TÉL. : 01 58 43 38 70



/// JEUNESSE

12/14, RUE DU 8-MAI-1945
TÉL. : 01 41 94 38 20

/// SPORTS

1, RUE FRANÇOIS-MAURIAC
TÉL. : 01 48 98 58 48
ou 01 58 43 37 00

/// CULTURE

12/14, RUE DU 8-MAI-1945
TÉL. : 01 41 94 38 20

/// OBJETS TROUVÉS

12/14, RUE DU 8-MAI-1945
TÉL. : 01 41 94 29 35

RELAIS-MAIRIE

Les démarches administratives qui peuvent être effectuées dans les relais-mairie sont nombreuses : établissement de tous les actes d'Etat civil, demande de carte d'identité et de passeport, dépôt des dossiers d'inscription scolaire et centre de loisirs, dossier d'inscription en crèche, calcul du

quotient familial, règlement des factures de garderie périscolaire et des prestations 3^{ème} âge, etc.

/// RELAIS-MAIRIE HENRI DUNANT

46, RUE DU G^{AL}-LECLERC
TÉL. : 01 41 78 91 05

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h30.

/// RELAIS-MAIRIE BLEUETS-BORDIÈRES

PLACE DES BOULEAUX
TÉL. : 01 56 71 89 89

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

/// RELAIS-MAIRIE DE L'ABBAYE

1, PLACE DE L'ABBAYE
TÉL. : 01 43 77 40 53

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

/// RELAIS-MAIRIE DU PALAIS

ALLÉE PARMENTIER
TÉL. : 01 42 07 41 23

Ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h, le samedi de 8h30 à 12h (fermé le lundi)

Dans les différents relais est proposée une permanence d'écrivain public ainsi que des consultations juridiques gratuites : avocat-conseil, notaire, délégué du Médiateur de la République, correspondant du Parquet et conciliateur de la Justice.

Une mutualisation des compétences

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2001, CRÉTEIL, ALFORTVILLE ET LIMEIL-BRÉVANNES SE SONT RÉUNIES POUR DONNER NAISSANCE À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PLAINE CENTRALE DU VAL-DE-MARNE. CES TROIS COMMUNES, QUI COMPTENT UNE POPULATION TOTALE DE 157 004 HABITANTS, SE SONT ASSOCIÉES POUR METTRE EN COMMUN DES MOYENS ET DES ÉQUIPEMENTS, ASSURER UN MEILLEUR SERVICE ET DE MEILLEURES PRESTATIONS AUX HABITANTS ET FACILITER L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET L'IMPLANTATION DE NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.

/// COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PLAINE CENTRALE

EUROPARC

14, RUE LE CORBUSIER

94046 CRÉTEIL CEDEX

TÉL. : 01 41 94 30 00

www.agglo-plainecentrale94.fr

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté d'agglomération est présidée par Laurent CATHALA, Député-Maire de Créteil. Chef de l'exécutif, il est responsable de l'administration communautaire et

peut prendre, par délégation, des décisions pour la gestion de la collectivité.

Le conseil communautaire totalise 56 membres, dont 28 de Créteil. Le conseil adopte les délibérations.

SES DOMAINES D'INTERVENTION

En adhérant à la Communauté d'agglomération, les trois communes ont transféré certaines compétences.

- /// Aménagement de l'espace communautaire
- /// Développement économique
- /// Soutien aux pôles universitaires et de recherche
- /// Politique de la ville, insertion par l'activité économique, prévention de la délinquance
- /// Développement de l'économie sociale et solidaire
- /// Equilibre social de l'Habitat
- /// Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, collecte et gestion des déchets, propreté urbaine, hygiène publique
- /// Transports, circulations douces, parcs de stationnement.
- /// Travaux sur voiries importantes
- /// Construction et gestion d'aires d'accueil et de stationnement pour les gens du voyage
- /// Production de fleurs et de plantes



Conservatoire
Marcel-Dadi



- /// Réseau des médiathèques et réseau des conservatoires de musique, de danse et d'art dramatique
- /// Parc des sports Dominique Duvauchelle
- /// Fabrication et livraison des repas aux scolaires et personnes âgées
- /// Transport scolaire des enfants handicapés

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- /// Importants travaux de voirie, notamment avenue du Général-de-Gaulle
- /// Réaménagement de la dalle Félix Eboué
- /// Requalification de centres commerciaux (Kennedy, Créteil village, Échat, Palais)
- /// Rénovation de la halle du marché du centre ancien
- /// Aides à la création d'entreprises (pépinières, accompagnement, financement,...)
- /// Développement de la filière santé sciences du vivant avec la création à L'Echat d'une pépinière dédiée Bio & D
- /// Soutien au prolongement de la ligne 8 du métro à la Pointe du Lac et au TCSP
- /// Développement du réseau des circulations douces, des stationnements vélos et mise en place de stations Autolib
- /// Aménagement d'un auditorium de 350 places au conservatoire Marcel-Dadi
- /// Construction de la Médiathèque de l'Abbaye Nelson Mandela de 5 000 m²
- /// Nombreuses animations dans les médiathèques pour enfants et adultes, déve-



lancement de l'accès au multimédia et prêt gratuit de tous supports culturels (CD, livres, vidéos,...)

- /// Importants travaux au Parc des sports Dominique Duvauchelle (Vestiaires, tribunes,...)
- /// Mise en place d'un PLH Programme local de l'habitat mobilisant l'ensemble des partenaires avec pour objectifs mixité et justice sociale dans l'accès au logement, installation d'un observatoire
- /// Participation aux programmes de rénovation urbaine portés par la ville pour les quartiers des Bleuets et des Sablières Petit Pré
- /// Aides financières pour la réhabilitation de logements locatifs sociaux et de copropriétés dégradées
- /// Aides pour la mise en place de dispositifs de sécurisation (immeubles collectifs, parkings, centres commerciaux)

/// Renforcement des moyens humains et matériels du service de la Propreté urbaine (nouveaux matériels, signal propreté, conteneurs enterrés, désherbage écologique,...)

- /// Elaboration d'un plan local de prévention des déchets
- /// Construction de nouvelles serres pour la production florale et arboricole
- /// Mise en place d'un plan climat énergie territorial
- /// Organisation de la semaine du développement durable pour sensibiliser le public
- /// Mise en place d'un Contrat urbain de cohésion sociale cadre des actions de la politique de la ville menées dans les quartiers en difficulté
- /// Signature d'un Contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, mise en place d'un observatoire.
- /// Soutien aux associations d'insertion par l'économique, à la Mission locale pour

l'emploi des jeunes et à Plaine centrale Initiatives pour les publics en difficulté d'insertion professionnelle.

- /// Elaboration d'un diagnostic pour mettre en œuvre un plan d'actions de prévention santé
- /// Développement de programmes d'actions relevant de l'Economie sociale et solidaire (soutien aux projets, repérage de besoins d'utilité sociale, organisation de manifestations,...)



Stade Duvauchelle

Adresses utiles

PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

/// 21, AV. DU G^{AL}-DE-GAULLE
TÉL. : 01 49 56 60 00
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 16h sans interruption.
Accueil du public
(postes 62/44 et 62/45)

/// DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL
DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE
TÉL. : 01 49 56 63 75 OU 77

CONSEIL GÉNÉRAL

/// HÔTEL DU DÉPARTEMENT
7, AV. DU G^{AL}-DE-GAULLE
TÉL. : 01 43 99 70 00

HÔTEL DE POLICE

/// 19, BD JEAN-BAPTISTE-ODRY
TÉL. : 01 45 13 30 00
OU 17

GENDARMERIE

/// 16/22, AV. DU CHEMIN-DE-MESLY
TÉL. : 01 49 80 27 00

SAPEURS-POMPIERS

/// 10/18, RUE DE L'ORME-ST-SIMÉON
TÉL. : 18 (ÉTAT-MAJOR)
ou 01 49 80 28 18

TRIBUNAUX

/// TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
RUE PASTEUR-VALLERY-RADOT
TÉL. : 01 49 81 16 00

/// TRIBUNAL DE COMMERCE
IMMEUBLE LE PASCAL
1, AV. DU G^{AL}-DE-GAULLE
TÉL. : 01 43 99 10 07

IMPÔTS

/// HÔTEL DES FINANCES
1, PLACE DU G^{AL}-PIERRE-BILLOTTE
TÉL. : 01 43 99 36 36

/// TRÉSORERIE GÉNÉRALE
1, PLACE DU G^{AL}-PIERRE-BILLOTTE
TÉL. : 01 43 77 21 08

/// TRÉSORERIE PRINCIPALE
1, PLACE DU G^{AL}-PIERRE-BILLOTTE
TÉL. : 01 43 39 18 16

/// TRÉSORERIE MUNICIPALE
PLACE DE LA HABETTE
TÉL. : 01 49 80 30 72

SÉCURITÉ SOCIALE

/// CPAM
1/9, AV. DU G^{AL}-DE-GAULLE
10, AV. GEORGES-DUHAMEL
TÉL. : 3646
www.ameli.fr

CAISSE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

/// 2, VOIE FÉLIX-ÉBOUÉ
TÉL. : 01 48 98 24 00



LA POSTE

/// RECETTE PRINCIPALE
3, PLACE SALVADOR-ALLENDE
TÉL. : 3631

/// CRÉTEIL-ÉGLISE
1, RUE DE PARIS
TÉL. : 08 25 31 13 11

/// CRÉTEIL MONT-MESLY
23, ALLÉE DU COMMERCE
TÉL. : 3631

/// CENTRE COMMERCIAL RÉGIONAL
TÉL. : 08 25 31 13 11

/// CENTRE COMMERCIAL DU PALAIS
TÉL. : 3631

EDF-GDF

/// GDF (SÉCURITÉ DÉPANNAGE)
TÉL. : 08 10 43 30 94

/// URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRIQUE
TÉL. : 08 10 33 32 94

LYONNAISE DES EAUX

/// RÉGION PARISIENNE SUD
51, AV. DE SÉNART
91230 MONTGERON
SERVICE CLIENTÈLE
TÉL. : 08 10 38 33 83

FRANCE TÉLÉCOM

/// TÉL. : 10 14



Tribunal de grande instance

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

/// JEUNESSE ET SPORTS

12, RUE GEORGES-ENESCO
TÉL. : 01 45 17 09 25

/// INSPECTION ACADÉMIQUE

IMMEUBLE SAINT-SIMON
68, AV. DU G^{AL}-DE-GAULLE
TÉL. : 01 45 17 60 00

/// RECTORAT DE CRÉTEIL

4, RUE GEORGES-ENESCO
TÉL. : 01 57 02 60 00

/// PRÉVENTION ET ACTION SOCIALE (DIPAS)

13/15, RUE GUSTAVE-EIFFEL
TÉL. : 01 43 99 75 00

/// TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

IMMEUBLE LE PASCAL
1, AV. DU G^{AL}-DE-GAULLE
TÉL. : 01 49 56 28 00

/// ÉQUIPEMENT (DDE)

12/14, RUE DES ARCHIVES
TÉL. : 01 49 80 21 00

/// ARCHIVES

10, RUE DES ARCHIVES
TÉL. : 01 45 13 80 50

/// ARCHITECTURE ET PATRIMOINE DU VAL-DE-MARNE

CHÂTEAU DE VINCENNES
TOUR DU BOIS-VIEUX-FORT
AV. DE PARIS 94300 VINCENNES
TÉL. : 01 43 65 25 34

CULTES

/// CATHOLIQUE

/// CATHÉDRALE NOTRE-DAME

2, RUE ANDRÉ-MAUROIS
TÉL. : 01 48 98 49 02
ÉVÊCHÉ

2, AV. PASTEUR-VALLERY-RADOT
TÉL. : 01 45 17 24 00

/// SAINT-CHRISTOPHE

4, RUE FÉLIX-MAIRE
TÉL. : 01 42 07 18 40

/// SAINT-PASCAL-BAYLON

10, RUE CHÉRET
PRESBYTÈRE
101, RUE CHÉRET
TÉL. : 01 42 07 49 08

/// SAINT-MICHEL DU MONT-MESLY

1, RUE RENÉ-ARCOS
TÉL. : 01 43 77 49 96

/// SAINT-PIERRE-DU-LAC

28, AV. FRANÇOIS-MITERRAND
TÉL. : 01 43 77 33 48

/// ISRAËLITE

/// ACIC / SYNAGOGUE

8, RUE DU 8-MAI-1945
TÉL. : 01 43 77 01 70

/// PROTESTANT

/// ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU LAC

11, PLACE JEAN-GIRAUDOUX
TÉL. : 01 48 98 01 85

/// ÉGLISE PROTESTANTE ÉVANGÉLIQUE DE CRÉTEIL

17, RUE EMMANUEL-CHABRIER
TÉL. : 01 43 77 21 78

/// ÉGLISE CHRÉTIENNE ADVENTISTE

RUE MAURICE-DÉMÉNITROUX
TÉL. : 01 42 07 84 91

/// MUSULMAN

/// MOSQUÉE SAHABA

RUE JEAN-GABIN
TÉL. : 01 43 39 51 15

/// ASSOCIATION BOUDDHISTE

/// TEMPLE BOUDDHIQUE KHMER

16, RUE SAINT-SIMON
TÉL. : 01 42 07 85 60

/// ASSOCIATION BAHÀ'IS

6, ALLÉE MARCEL-PAGNOL
TÉL. : 01 48 99 89 70



Préfecture du Val-de-Marne

Notes





Crédits photos : J-M Moglia
L. Doutre
M. Escuriol
M. Cavalca
A. Jérocki

Conception : Agence Anatome Paris
Cette brochure a été réalisée par D. Martel / communication externe



Imprimé sur papier provenant
de forêts gérées durablement.



Ville de Créteil

HÔTEL DE VILLE / PLACE SALVADOR-ALLENDE / 94010 CRÉTEIL CEDEX / TÉL. : 01 49 80 92 94 / WWW.VILLE-CRETEIL.FR